

Projet d'Appui au Cycle Electoral de la Guinée (2015-2017)

PACEG



République de Guinée



*Au service
des peuples
et des nations*

**PROJET D'APPUI AU CYCLE ÉLECTORAL DE LA
REPUBLIQUE DE GUINEE (2015-2017)**

PACEG

\$-

Résumé Analytique

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) participant au présent projet, visant à apporter une assistance au renforcement des capacités organisationnelles, techniques, financières et opérationnelles des principaux acteurs nationaux impliqués dans le processus électoral, notamment, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) principale bénéficiaire de l'assistance électorale, les institutions publiques, les Organisations de la Société Civile (OSC), et la population Guinéenne, en particulier, les femmes, les femmes chefs de ménages, les jeunes, les groupes sous-représentés ou minoritaires. Les actions proposées par le projet ont pour finalité de permettre une conduite efficace, efficiente et pérenne d'un processus électoral crédible, inclusif et pacifique, conformément aux standards internationaux et nationaux.

Le présent projet est en cohérence avec le cadre de l'assistance technique du PNUD au Gouvernement de la Guinée et procède également de la volonté des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) d'accompagner le cycle électoral et de contribuer à la réalisation des activités liées à l'organisation des consultations générales à savoir: les élections présidentielle et communales prévues durant le cycle 2015-2016.

L'assistance technique et financière, qui s'inscrit dans le cadre d'un cycle électoral comprenant les phases préélectorales, électorales et post-électorales, se déroulera à travers les composantes suivantes:

Composante 1 – Appui aux opérations électorales

Composante 2 – Appui à l'éducation civique et à la communication

Composante 3 – Renforcement des capacités et gestion/coordination du programme

Pays:	République de Guinée	
Axe prioritaire:	Renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit	
Effet(s) du cadre stratégique	Promotion de la Gouvernance démocratique	
Effet(s) CPAP / Indicateurs:	D'ici 2017, les institutions démocratiques et les systèmes judiciaire et sécuritaire fonctionnent sur la base de la transparence, du dialogue et de la concertation, dans le respect des normes nationales et internationales et assurent la protection effective des libertés individuelles et collectives	
Produit(s) escompté(s) / Indicateurs:	<ol style="list-style-type: none"> 1. La CENI est opérationnelle, ses capacités techniques et matérielles sont renforcées et elle est capable d'assurer la gestion du cycle électoral de façon pérenne. 2. Les démembrements de la CENI sont mis en place et opérationnels. 3. Les besoins essentiels pour les opérations électorales, y compris l'organisation des consultations et des scrutins sont satisfaits et les appuis sont coordonnés. 4. La crédibilité du processus électoral dans son ensemble est renforcée. 5. Le processus électoral est sécurisé dans toutes les zones du pays. 6. Les capacités des autres acteurs clés impliqués dans le processus électoral sont renforcées (Cour Constitutionnelle, HAC, INIDH, médias, partis politiques, forces de l'ordre). 7. Les populations sont sensibilisées sur les principes fondamentaux de la démocratie et du processus électoral. 8. Les organisations de la société civile (OSC) sont en mesure d'assurer un suivi efficace du processus et contribuent au renforcement de la transparence des opérations électorales. 9. Les capacités nationales de gestion du contentieux électoral sont renforcées. 10. La participation politique des femmes et des jeunes aux élections et leur représentativité dans les instances décisionnelles sont renforcées. 11. L'ensemble des acteurs impliqués dans le processus électoral sont informés de l'évolution de celui-ci et associés à la prise de décision via des concertations régulières. 12. La démocratie est consolidée sur le long terme. 	
Agence d'Exécution:	PNUD	

Période du Projet 2015– 2017

Domaine de résultats prioritaires (plan stratégique) : Promotion de la Gouvernance démocratique

Titre du Projet: Projet d'Appui au Cycle Électoral de la Guinée - PACEG

ID attribué par Atlas : _____

Date de début :

Date de fin :

Date de réunion du CLEP

Durée du Projet: 36 mois

Modalité d'exécution: Exécution directe

Total des ressources nécessaires :

Budget total: 21.547.194,55USD

Total des Ressources allouées:

Budget ordinaire :

Autres bailleurs:

- | | |
|-------------------------|--------|
| - Union Européenne | 10 M € |
| - France | USD |
| - Canada | USD |
| - USAID | USD |
| - Japon | USD |
| - Suède | |
| - Russie | USD |
| - Autres (à déterminer) | |

- Partie du budget non financée :

- Contributions en nature

Approuvé par



Signature

Date

Monsieur

Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante

Madame

Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement

Table de Matières

Résumé Analytique	2
Table de Matières	5
Liste d'abréviations.....	7
I. Analyse de la situation.....	8
1.1 Contexte général.....	8
1.2 Situation Sanitaire: la crise Ebola.....	9
1.3 Situation socio-économique.....	10
1.4 Situation Sécuritaire.....	10
II. Stratégie d'intervention du Projet.....	11
III. Composantes du projet.....	12
A. Composante 1 - Appui aux opérations électorales.....	12
1) Opérationnalisation des démembrements de la CENI.....	12
2) Appui logistique.....	13
3) Acquisition du matériel électoral.....	13
4) Appui à la sécurisation du processus électoral.....	14
5) Appui à la formation.....	15
6) Appui à la gestion du contentieux électoral.....	15
7) Appui au système de transmission des résultats.....	16
B. Composante 2 - Appui à l'éducation civique et à la communication.....	16
1) Éducation civique et électorale.....	16
2) Communication institutionnelle.....	17
3) Promotion et respect des Droits de l'Homme.....	18
4) Genre et élections.....	18
5) Appui aux activités post-scrutins et à la pérennisation des acquis.....	19
C. Composante 3 - Renforcement des capacités, et gestion/coordination du programme.....	20
1) Renforcement des capacités de la CENI.....	20
2) Coordination du Programme.....	21
3) Résultats escomptés.....	21
4) Bénéficiaires cibles et zones d'intervention.....	21
5) Produits du Projet.....	22
6) Indicateurs de Performance.....	22
IV. Modalités de financement et de gestion.....	22
1) Mécanisme de financement du Fonds Commun («Basket Fund»).....	22
2) Rôle des partenaires du Projet.....	23
V. Modalités de mise en œuvre.....	24
1) Procédures de recrutement et d'acquisition des biens et services.....	25
2) Rapports narratifs et financiers.....	25
3) Suivi et évaluation.....	26
4) Communication et visibilité.....	26
VI. Analyse et mesures de gestion des risques.....	27
1) Objectif général.....	27
2) Matrice des risques.....	29
Matrice des risques.....	29

VII. Contexte légal 31

VIII. Le tableau qui suit est proposé à titre indicatif. Il sera complété à l'issue des négociations de manière à couvrir l'ensemble des activités. 32

Liste d'abréviations

BPPS	Bureau des politiques et de soutien aux programmes du PNUD
BV	Bureaux de vote
CCT	Comité de Coordination Technique
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CI	Centre d'Inscription
CLEP	Comité Local d'Examen du Projet
CP	Comité de Pilotage
CPAP	Plan d'Action du document de programme pays
CPD	Document de Programme pays
CTD	Centre de Traitement des Données
CTP	Conseiller Technique Principal
DE	Division Électorale
DIM	Modalité d'exécution directe des projets par le PNUD
DPA	Département des Affaires Politiques des Nations Unies
EAD	Division de l'Assistance Électorale des Nations Unies
EC	European Commission
HAC	Haute Autorité de la Communication
IDH	Indice de Développement Humain
JTF	EC-UNDP Joint Task Force on Electoral Assistance (based in Brussels)
LOA	Letter of Agreement
MATD	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MoU	Memorandum of Understanding
NAM	Mission d'Evaluation des besoins des Nations unies
OCHA	Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires
OGE	Organe de Gestion des Elections
OMD	Objectif du millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUFEMMES	Organisation des Nations Unies pour les Femmes
OSC	Organisation de la société civile
PACEG	Projet d'Appui au Processus Electoral de la République de Guinée
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
Prodoc	Document de Projet
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PV	Procès-verbal
RBA	Bureau Régional pour l'Afrique du PNUD
SNU	Système des Nations Unies
UE	Union Européenne
UGP	Unité de Gestion du Projet
UNCT	Équipe Pays des Nations Unies
UNDAF	Cadre d'assistance à la coopération des Nations Unies
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets
USAID	Agence de Développement International des Etats-Unis d'Amérique
USD	Dollar Américain
VNU	Volontaires des Nations Unies

I. Analyse de la situation

1) Contexte général

Après une période de blocage politique consécutive à l'élection présidentielle de 2010, période émaillée de violences urbaines répétées, le Gouvernement guinéen et l'opposition ont engagé des discussions dans le cadre du dialogue inter-guinéen, en présence notamment d'un collège de trois facilitateurs dont deux nationaux désignés par les principales forces politiques et un international désigné par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et représentant l'ensemble de la communauté internationale¹. L'«Accord sur la préparation et l'organisation des élections législatives» qui fut signé le 3 juillet 2013 a permis à la Guinée d'aller vers des élections législatives le 28 septembre 2013 dont les résultats furent acceptés par les divers acteurs.

L'Accord prévoyait des dispositions spécifiques relatives: au fonctionnement de l'organe chargé de la gestion du processus électoral, la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), au vote des guinéens de l'extérieur, à la sécurisation du fichier électoral, au changement et à la sélection d'un nouvel opérateur technique chargé de la confection de la liste électorale destinée à l'élection présidentielle de 2015, au chronogramme électoral devant conduire aux élections législatives. Un comité de veille composé de la mouvance présidentielle, de l'opposition et des partenaires techniques et financiers, fut installé pour veiller à la mise en place effective des mesures prises pour remédier aux dysfonctionnements identifiés de la CENI.

Parmi les mesures d'accompagnement et d'apaisement prévues par l'Accord du 3 juillet 2013, les principales concernaient l'engagement des parties signataires à tout mettre en œuvre pour créer et maintenir un environnement de paix et de sécurité de façon pérenne ainsi que la cohésion sociale et l'unité nationale; l'engagement du Gouvernement à diligenter les enquêtes judiciaires sur les violences consécutives aux manifestations politiques qui ont précédé la tenue des élections législatives de 2013; l'acceptation par le Gouvernement du principe de l'indemnisation des victimes de ces manifestations politiques sur la base de procédures judiciaires, de l'identification des victimes et de l'évaluation des préjudices subis; l'engagement des partis politiques et du Gouvernement à lutter contre toutes les formes de violence lors des activités politiques et publiques. Un comité composé de représentants du Gouvernement, de la mouvance présidentielle, de l'opposition, du collège des facilitateurs, de la CENI et de la communauté internationale fut mis en place pour assurer le suivi et l'exécution de cet accord.

À l'issue des élections législatives du 28 septembre 2013 et quelques mois après la mise en place de l'Assemblée Nationale en janvier 2014, le Président de la République a dissout le comité de suivi de l'accord politique du 3 juillet 2013, suscitant de vives critiques de l'opposition. Un processus de dialogue inter-guinéen fut engagé entre la mouvance présidentielle et l'opposition, sous l'égide du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD). Ce processus, qui fut marqué par une tentative d'accord au mois de juillet 2014, échoua finalement. Ce qui déboucha sur une rupture du dialogue politique. Pour relancer le processus et lui donner une nouvelle dynamique, le MATD fut remplacé par le Ministre d'Etat à la Justice comme Président de la Commission pour le dialogue politique.

Des préparatifs étaient en cours depuis l'année 2014 et un budget voté et partiellement décaissé pour l'organisation des élections communales au cours de la même année, les dernières ayant été réalisées en 2005. Cependant, l'écllosion de l'épidémie à virus Ebola à la fin de l'année 2013 et sa propagation au début de l'année 2014, ainsi que les retards pris dans la correction recommandée du fichier électoral pour rapprocher les électeurs de leurs bureaux de vote, n'ont pas permis de mener à terme l'organisation de ces élections locales au cours de l'année 2014 comme initialement prévu.

Dans ce contexte, l'annonce par la CENI le 10 mars 2015 lors de sa retraite de Kindia d'un projet de calendrier électoral inversant l'ordre des scrutins, en fixant l'élection présidentielle en 2015 (avec un

¹ En l'occurrence, le Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

premier tour prévu le 11 octobre 2015) et en reportant les élections communales à l'année 2016, eut pour effet de cristalliser encore un peu plus les tensions. Les conditions de cette annonce par le Président de la CENI, considérées par l'opposition politique comme ne laissant aucune place ni aux consultations préalables ni aux explications justificatives, suscitérent de vives réactions de la part de cette dernière, qui tout de suite accusa la mouvance présidentielle d'avoir téléguidé le choix de l'inversion de l'ordre des scrutins.

L'opposition politique exige la tenue des élections communales en premier parce que non seulement le mandat des maires élus en 2005 est échu depuis 2010, mais aussi parce que certains de ces maires de communes (28 communes urbaines sur un total de 342 communes dont 38 urbaines) ont été par la suite changés par le Gouvernement actuel, lequel a désigné à leur place des délégations spéciales dirigées par des hommes que l'opposition soupçonne d'être sinon proches du moins redevables aux autorités qui les ont désignées. Tout en reconnaissant que les élus locaux n'interviennent pas directement dans l'organisation des élections, l'opposition estime qu'ils sont néanmoins des leaders d'opinion très écoutés dans leurs communautés et à ce titre ils peuvent avoir une grande influence auprès des populations de leurs circonscriptions, notamment en période de campagne électorale. Dans le contexte actuel, l'opposition estime que la grande majorité de ces élus locaux seraient favorables au pouvoir en place. Par conséquent, organiser les élections communales avant l'élection présidentielle est considéré par l'opposition politique comme une manière de rétablir un certain équilibre des forces en donnant aux différents partis politiques la possibilité de faire élire des maires et donc d'être représentés au niveau local.

Alors que la mouvance présidentielle s'est félicitée du calendrier électoral publié par la CENI, l'opposition a décidé de suspendre immédiatement sa participation à l'Assemblée Nationale et de ne plus reconnaître la CENI. Par ailleurs, elle soutient qu'ayant épuisé tous les recours potentiels pour un dialogue effectif sans y avoir trouvé un écho positif, il ne lui reste plus que le recours aux manifestations de rue pour se faire entendre. L'opposition considère en effet ces manifestations de rue comme le seul recours qui lui reste face à ce qu'elle décrit comme l'intransigeance de la mouvance présidentielle qui aurait conduit à la rupture du dialogue politique.

Le Ministre d'Etat à la Justice, en sa qualité de Président de la Commission pour le Dialogue, a entrepris des démarches depuis le mois d'avril 2015 en vue de relancer le dialogue politique. Pour ramener autour de la table les différents blocs politiques, il a notamment insisté sur la nécessité pour chaque partie de ne poser aucune condition préalable à la reprise du dialogue. En effet, les positions de chaque bloc politique étant figées par rapport aux préalables pour une relance du dialogue, il a été suggéré à chaque bloc d'accepter le principe d'abandon des conditions préalables et d'amener autour de la table de dialogue toutes leurs préoccupations pour qu'elles soient toutes discutées. Ainsi, après plusieurs semaines de contestations soldées par des violences et l'intervention de la Communauté internationale, les acteurs politiques guinéens ont accepté d'entamer un dialogue au cours de la semaine du 15 juin 2015. Ce dialogue devait permettre d'aplanir leurs divergences sur les modalités et procédures relatives à l'organisation des élections présidentielles et communales. Malgré quelques avancées observées, cette concertation n'a pas encore abouti à un accord validé par tous les acteurs politiques.

La reprise du dialogue politique est une condition sine qua non de l'appui des PTF au processus. Les Nations Unies et les contributeurs au basket fund se réservent le droit de réévaluer l'assistance recommandée en fonction de l'évolution de la situation pré-électorale.

2) Situation Sanitaire: la crise Ebola

La Guinée est touchée de plein fouet par une épidémie dévastatrice de la maladie à virus Ebola, avec 3.576 cas déclarés et 2.365 morts enregistrés à la date du 22 avril 2015. Face à la crise déclenchée par Ebola, chacun des deux blocs politiques semble avoir tacitement tenu compte de l'intérêt supérieur de la nation au plus fort de l'épidémie (2014), et ce malgré l'échec du dialogue inter-guinéen. L'absence de manifestations de rue et la compréhension devant la non-tenue des élections communales ont illustré cette attitude de l'opposition en 2014. En 2015 pourtant, la trêve tacite autour d'Ebola ne semble plus avoir lieu d'être et le risque de politisation de l'épidémie dans les deux camps a atteint un niveau qui a

alarmé les instances internationales en charge de la riposte contre l'épidémie d'Ébola, et les a poussé à interpeler les partis politiques guinéens.

Ainsi, le Système des Nations Unies a organisé une réunion du Forum des « Forces Vives de la Guinée » (partis politiques, leaders religieux, société civile, syndicats, patronat, media...) le 12 mars 2015 au cours de laquelle la jeunesse du pays a symboliquement appelé à l'union sacrée contre Ebola. De surcroît, dans le récent contexte des manifestations de rue à Conakry, le Représentant spécial du Secrétaire Général pour la Lutte contre Ebola et chef de la Mission UNMEER a présidé une réunion le 22 Avril 2015 en compagnie de plusieurs ambassadeurs, de l'OMS et de la Coordinatrice Résidente des Nations Unies, pour exprimer les préoccupations de la communauté internationale aux représentants de la Mouvement Présidentielle, de l'opposition parlementaire (UFDG et UFR) et extraparlementaire. Inquiets que les tensions politiques croissantes en Guinée puissent compromettre la Réponse Ebola dans ce pays, les partenaires internationaux ont demandé aux partis politiques d'apaiser les tensions en ce moment critique de la lutte contre Ebola et d'éviter la politisation de la question.

En dépit d'une légère accalmie constatée sur le front des nouvelles contaminations, la résurgence de l'épidémie reste cependant une possibilité, dans un contexte de désordre public affaiblissant les efforts d'intervention Ebola, maintenant principalement concentrés dans la région de Conakry et alentours, alors même que l'objectif de contrôler l'épidémie avant la saison des pluies 2015 était plus que jamais en bonne voie d'être atteint. Le Président guinéen a déclaré l'état d'urgence sanitaire pour Conakry le samedi 28 mars 2015, car si une détérioration se produisait dans les zones urbaines, les conséquences pourraient être très graves pour la Guinée et au-delà, étant entendu que les risques de propagation dans les autres pays de la région restent élevés. Ce n'est plus une question de la seule responsabilité nationale mais bien régionale.

3) Situation socio-économique

La situation socio-économique dans le pays, classé 179^e sur 187 États pour l'indice de développement humain, est inquiétante. L'épidémie d'Ébola a eu des effets néfastes considérables sur l'économie du pays et sur ses finances publiques. Sur la base de la plupart des estimations récentes du PNUD, la croissance économique en 2014 aurait chuté de 4,5 à 1,3 pour cent selon les estimations du Gouvernement de la Guinée (0,4% selon les estimations du FMI), tandis que la Banque mondiale a réduit ses perspectives de croissance pour la production agricole, passant de 5,7 pour cent à 3,3 pour cent en 2014. Le ralentissement de la croissance résulte d'un ralentissement des activités dans des secteurs économiques clés comme l'agriculture, l'exploitation forestière, l'exploitation minière, la production industrielle, la construction, le commerce, le transport ou le tourisme. La chute du commerce transfrontalier et la hausse des coûts d'assurance ont aussi conduit à de graves pénuries alimentaires dans la région, ce qui a eu de graves répercussions sur la pauvreté et la vulnérabilité des populations.

4) Situation Sécuritaire

Les tensions politiques actuelles se matérialisent par des contestations de rue occasionnelles, source de violences urbaines, qui fragilisent encore un peu plus l'environnement sécuritaire et créent un terrain fertile pour une hausse de la criminalité dénoncée par les partis politiques et par la société civile. La détérioration de la situation politique pourrait potentiellement dériver vers une instabilité plus profonde si l'impasse vers la relance du dialogue politique se prolongeait et empêchait la tenue des élections dans le respect du cadre constitutionnel.

Engagé dans une réforme depuis la seconde année de la période de transition (2010), le secteur de la défense et de la sécurité a profondément évolué ces cinq dernières années. Avec le soutien marqué du Système des Nations Unies dans toutes ses composantes (DAP, DOMP, PNUD, CCP...) ainsi que la communauté internationale dont l'UE, les autorités guinéennes mènent une réforme sans complaisance qui a jusqu'ici emporté l'assentiment des deux grands blocs politiques. Sa conduite est assurée directement par le Chef de l'État et chef des Armées. Outre l'abandon du pouvoir exécutif par les militaires et le transfert du pouvoir par le biais des élections de 2010, cette réforme est rendue visible en particulier par la baisse substantielle de la part du budget national dévolue aux Armées guinéennes, la mise à la retraite de 4.000 militaires, la déconcentration des casernes de Conakry vers les régions et le rééquilibrage des pouvoirs entre forces de police et forces armées. Enfin, le Comité de Pilotage de la Réforme du Secteur de

la Sécurité (RSS) a également mené la préparation et l'adoption des déclarations et plans exprimant la vision nationale des politiques de défense et de sécurité, de la Stratégie nationale prioritaire ainsi que des documents-cadre techniques permettant leur mise en œuvre concrète.

En matière de maintien de l'ordre, cette évolution a été marquée par la prise en compte croissante du respect des droits de l'homme dans les formations qui se sont multipliées à l'égard des forces de police ou de gendarmerie amenées à intervenir. Des instructions claires semblent avoir été données au plus haut niveau de l'État guinéen pour éviter les dérapages des forces de l'ordre, y compris par la prohibition des armes à feu dans leurs rangs. Toutefois, l'adoption récente en juin 2015 d'une loi sur le maintien de l'ordre autorisant le recours aux armes conventionnelles soulève des inquiétudes.

Cette évolution globale semble se faire sans remous en surface. Mais après avoir concentré entre ses mains l'essentiel des pouvoirs pendant des décennies, le risque existe que certains au sein de l'appareil de défense et de sécurité puissent être tentés d'exploiter le constat d'impasse politique, s'il venait à se prolonger et à menacer la stabilité du pays, pour revenir sur le devant de la scène.

Selon le chronogramme présenté le 10 mars 2015 par la CENI, le premier tour des élections présidentielles est prévue le 11 octobre 2015, le deuxième tour le 15 novembre 2015 ; quant aux élections communales/locales, elles se tiendront à la fin du 1^{er} trimestre 2016. Ces élections constitueront un signal fort du retour pérenne de l'Etat de droit en Guinée. Toutefois l'opposition, qui souhaite que les élections communales aient lieu avant le scrutin présidentiel, manifeste son mécontentement dans la rue. Le mois d'avril 2015 a ainsi été marqué par des journées de violence dans la capitale, faisant au moins deux morts et de nombreux blessés. La communauté internationale a appelé à la reprise du dialogue pour éviter une nouvelle spirale de dégradation de la situation. Des rencontres entre le Président de la République et les leaders de l'opposition et de la majorité présidentielle dans le courant du mois de mai ont permis de relancer le dialogue, et, instruction a été donnée par le Président de la République aux Ministres d'Etat à la Justice et Secrétaire Général de la Présidence d'organiser un dialogue. Les premières rencontres ont démarré le 18 juin 2015. Toutefois, le temps va vite jouer contre les processus électoraux si le blocage politique n'est pas levé rapidement, notamment sur le chronogramme des élections.

II. Stratégie d'intervention du Projet

Le présent projet vise à accompagner la préparation, l'organisation et la tenue des prochaines élections présidentielles et des élections communales/locales prévues respectivement en 2015 de la fin du premier trimestre de 2016 ainsi qu'au renforcement des capacités des Institutions démocratiques de la Guinée à plus long terme. Toutefois, le chronogramme ne constitue à ce stade qu'une proposition de la CENI, susceptible de modification le cas échéant, ce qui laisse une marge de manœuvre pour la recherche d'un compromis acceptable par tous les acteurs sur une éventuelle révision des textes légaux, les dates et l'ordre ou la fusion des élections présidentielles et communales/locales.

La stratégie d'intervention du PACEG s'inscrit dans le cadre de l'objectif global du PNUD en matière de gouvernance démocratique et de gestion du processus électoral. Elle vise spécifiquement à appuyer les acteurs nationaux à renforcer et pérenniser les capacités d'organisation et de gestion de cycles électoraux répondant aux normes de qualité internationalement reconnues. Elle veille aussi à assurer une participation effective et inclusive des femmes et des jeunes et de toutes les couches sociales dans l'exercice de leur droit civique pour le choix libre et informé de leurs représentants.

Cette stratégie repose sur les avantages comparatifs du PNUD en termes d'expertise technique, d'impartialité et de coordination des contributions des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dans la gestion des processus électoraux. Compte tenu de l'expérience du PNUD sur le terrain en matière d'assistance électorale et de son implication dans la conduite des processus électoraux en Guinée, les actions du présent projet visent à accompagner la préparation technique, matérielle et organisationnelle du processus électoral en capitalisant les acquis et leçons apprises lors des précédentes interventions. Le projet contribuera ainsi au renforcement de la transparence et à l'équité des consultations électorales présidentielles et communales. En ce sens, ce projet se propose de renforcer les capacités

organisationnelles, techniques, financières et opérationnelles de tous les acteurs impliqués dans le processus électoral dont la CENI principale bénéficiaire de l'assistance électorale, mais aussi, le Gouvernement, les institutions publiques, les OSC, la plateforme des femmes en politique, les groupes marginalisés ou sous-représentés et les médias.

Grâce au PACEG les partenaires intéressés pourront apporter leur appui à des actions susceptibles de concourir au processus électoral, au renforcement de la cohésion sociale et du dialogue, à la transparence et à la participation citoyenne, particulièrement en faveur des femmes et des jeunes. En outre, le projet s'inscrit dans un contexte de renforcement de l'appropriation et de la responsabilisation nationale, de pérennisation du résultat des élections, du développement des capacités ainsi que du transfert des compétences. Il va donc bien au-delà des seules élections prévues durant le cycle 2015-2016 et reste dans une logique de soutien à long terme aux institutions de la gestion des cycles électoraux et à la professionnalisation de ces agents. Aussi, les activités préparatoires et postélectorales sont-elles tout aussi importantes que les élections elles-mêmes.

Ce projet sera mené en complémentarité avec les autres appuis apportés par les partenaires internationaux dans le domaine de l'assistance électorale. L'attribution des fonds sera allouée en priorité aux domaines d'interventions pour lesquels aucune autre intervention n'a été conçue par ailleurs. Des modalités de coordination entre l'ensemble des acteurs, y compris ceux qui ne contribuent pas à ce basket fund, seront mises en place dans ce but.

En tout état de cause, les élections étant un domaine particulièrement sensible et notamment dans le contexte de la fragilité des institutions en Guinée, elles doivent bénéficier d'une garantie morale, matérielle et financière à travers un mécanisme de coordination permettant d'assurer l'efficacité du processus. La stratégie préconisée dans ce cadre est la mise en commun des contributions des partenaires extérieurs dans un mécanisme de financement unique, qui sera géré par le PNUD pour permettre un meilleur suivi du niveau du financement et une allocation judicieuse des ressources, sous la direction et la supervision régulière d'un Comité de Pilotage comprenant tous les partenaires.

III. Composantes du projet

NOTE: La CENI en étroite collaboration avec l'équipe de mise en œuvre du projet élaborera un plan de travail considérant les appuis spécifiques pour chaque scrutin (présidentiel et local). Ce plan de travail sera approuvé par le Comité de Pilotage et décrira les activités relatives aussi bien à la période pré et post-électorale. Toutefois, le projet ne conduira pas les activités ayant été réalisées par la CENI ou tout autre acteur qui ne seraient plus nécessaires pour l'un des scrutins (présidentiels et les locales).

A. Composante 1 - Appui aux opérations électorales

Pour aider la CENI à améliorer la planification de ses activités, le projet l'appuiera dans l'élaboration d'un plan opérationnel global. (élection présidentielle et locales à venir) Ce plan tiendra compte des activités réalisées par la CENI et décrira clairement les différentes activités à mettre en œuvre, leur chronologie ainsi que les moyens à mettre en œuvre et la manière de les exécuter.

Les activités prévues se concentreront sur les principaux volets suivants:

1) Opérationnalisation des démembrements de la CENI

L'opérationnalisation des démembrements de la CENI, activité prioritaire conduite pour la présidentielle sera consolidée pour les élections locales. Les activités prévues se concentreront sur les 17.000 bureaux de vote au travers des points suivants :

- La mise en place des démembrements pour les élections locales tiendra compte des réalités du terrain, des opérations à mener et des aspects sécuritaires, logistiques, financiers et infrastructurels ;
- Le renforcement des capacités du personnel technique des démembrements

Les indemnités des membres permanents de la CENI au niveau central et dans les démembrements seront prises en charge par le budget de l'État.

2) Appui logistique

Pour la logistique, le déploiement des matériels électoraux auprès des bureaux de vote et leur récupération se fera conformément au plan logistique actualisé pour l'élection présidentielle : un plan logistique rigoureux devra être élaboré pour les élections locales qui tiendra compte du reconditionnement des matériels électoraux. A cet effet, le PNUD lancera un appel d'offre pour retenir une ou plusieurs sociétés de transport en fonction de leurs capacités, des zones à couvrir et des délais y afférents. Pour la récupération des matériels électoraux, l'objectif recherché est la capitalisation dans la perspective des prochaines élections. Des équipes seront déployées sur le terrain à cet effet.

Les experts en logistique de l'équipe du projet contribueront au développement et à l'élaboration d'un plan logistique et opérationnel qui servira de cadre structuré pour la définition de ses missions et de ses stratégies de mise en œuvre. Ce plan prendra en compte les distances à parcourir entre les points de chute, les hubs et sous hubs, jusqu'aux bureaux de vote et l'état des infrastructures et des moyens de transport disponibles afin de garantir le déploiement des matériels électoraux.

Ainsi, en plus du matériel électoral utilisé lors des élections précédentes, qui a pu être sauvegardé en marge des pillages et destruction durant la crise, la CENI aura besoin d'acquérir du matériel complémentaire pour le matériel lourd; le matériel sensible étant renouvelable à chaque échéance électorale. Et pour ce faire, elle devra au préalable:

- Inventorier le matériel existant ;
- Identifier les nouveaux besoins en matériels électoraux/élaborer des spécifications et choix des modalités d'acquisition ;
- Préparer un plan d'entreposage, de sécurisation, de déploiement et de ramassage ;
- Procéder à la mise en place d'un suivi des inventaires, etc.

Le plan d'acquisition et de déploiement du matériel électoral élaboré par la CENI pour l'élection présidentielle sera actualisé avec l'appui des experts.

La CENI avec l'appui des experts devra élaborer et mettre en œuvre le plan d'acquisition et de déploiement du matériel électoral pour les élections locales (listes d'électeurs par BV, urnes, isolets, bulletins de vote, encres, cachets, cantines, procès-verbaux, scellés, enveloppes, cahiers des réclamations, gommes, crayons, scotch, etc.) sur l'ensemble du territoire en temps réel.

Les actions d'appui logistique seront axées sur :

- La structuration de la cartographie des sites et bureaux de vote ;
- L'identification, l'aménagement et l'équipement en kits des bureaux de vote ;
- Renforcement des capacités des agents des BV ;
- La préparation et l'adoption des plans méthodologiques, opérationnels et des calendriers électoraux ;
- La préparation des budgets ;
- Les recrutements à effectuer ;
- L'élaboration d'un plan d'approvisionnement, matériels et intrants électoraux nécessaires à l'organisation des scrutins.
- L'élaboration d'appels d'offres pour les services et les acquisitions ;
- Le paiement du transport de matériel pour toutes les opérations électorales.

3) Acquisition du matériel électoral

Pour l'acquisition des matériels électoraux : le PNUD appuiera la CENI pour l'acquisition des matériels électoraux (bulletins de vote, procès-verbaux, enveloppes sécurisée, encre sèche, encre indélébile, urnes, isolets kits de BV etc..) dans les délais requis. Les spécifications techniques et les quantités devront être définies. Le recours à un appel d'offres unique comportant plusieurs lots pourra être envisagé et la procédure de passation de marché sera menée de façon accélérée conformément aux procédures du PNUD. Les matériels électoraux devront être livrés par avion en lots pré-

conditionnés pour les 18 Ambassades et Consulats, pour les 5 communes urbaines et les 33 Préfectures de la Guinée. Les responsables des bureaux de vote devront s'engager fermement à restituer les matériels électoraux disponibles après les échéances électorales.

les achats du matériel se feront en étroite relation avec la CENI et UNDP/PSO, structure chargée de gérer les acquisitions liées aux élections et d'assurer le suivi pour garantir une livraison dans les délais, selon les règles, règlements et procédure du PNUD. Cela inclut :

- La préparation et la mise à jour d'un plan d'acquisition couvrant toutes les activités d'acquisition financées par le projet ;
- L'obtention de cotations de la part des vendeurs locaux et étrangers pour l'acquisition en équipements et matériel électoral ou via l'unité électorale de PSO;
- La préparation de comparatifs des prix, comprenant les analyses nécessaires, et l'attribution des contrats de fournitures et de services ;
- Le traitement des factures des fournisseurs sur reçu et certification des biens ou des services et la liaison avec l'Unité Finances du PNUD pour assurer un paiement rapide;
- L'établissement d'une mise à jour du registre des actifs pour tout le matériel et les moyens acquis par le projet, et la liaison avec le responsable financier de la CENI.

Si nécessaire, et suite aux leçons apprises dans le processus électoral de 2010/2013, le PNUD mettra en place une série de formations pour les représentants de la CENI et les délégués sur le déploiement et le traitement des matériels sensibles dans un processus électoral. L'accent sera mis sur les délégués qui seront basés dans les zones rurales du pays.

4) Appui à la sécurisation du processus électoral

Pour la sécurisation du processus électoral : La FOSSEPEL et la FOSSEL ont respectivement contribué au déroulement satisfaisant sur le plan sécuritaire des scrutins présidentiel 2010 et législatif en 2013. Ainsi, les agents de la Force de Sécurisation des Elections (policiers et gendarmes) vont jouer un rôle important dans le cadre des campagnes électorales, du transport des matériels électoraux, de la sécurisation des bureaux de votes et de l'acheminement des résultats des bureaux de vote aux commissions préfectorales de centralisation des votes jusqu'à la CENI. A cet effet, les agents de la Force de Sécurisation des Elections seront dotés d'uniformes ou de gilets d'identification, de signes distinctifs et de matériel conventionnel de protection. Sur la base des besoins exprimés, le PNUD procédera aux acquisitions nécessaires.

Le projet facilitera la mise en place d'une structure sécuritaire formée aux pratiques et aux besoins spécifiques du processus électoral. Ce volet sera axé principalement sur :

- Appui au développement d'une stratégie sécuritaire / plan de sécurité électorale – par une assistance technique de courte durée, développant une partie analytique et une partie de conceptualisation, mise en œuvre et suivi ;
- Contribution à la sécurisation des bâtiments électoraux et des entrepôts où seront stockés les matériels électoraux ;
- Financement des équipements de communication, d'identification et de protection et de primes des membres des forces de l'ordre (police et de gendarmerie guinéenne) impliquées dans les opérations clés du processus électoral (enregistrement, campagne, vote, transmission des résultats et protection du matériel sensible) ;
- Création d'un centre de coordination au sein de la CENI (situation room) qui facilitera la coordination et le suivi des opérations en temps réel y compris des incidents sécuritaires potentiels ;
- Formation des autorités compétentes et des agents désignés pour la sécurisation des opérations.
- En collaboration avec l'INIDH, mise en place d'un système d'alerte – early warning – pour dénoncer et traiter rapidement les violences policières et militaires qui surgiraient dans le cadre de la sécurisation du processus électoral.

Cette formation visera également la gestion des événements, la campagne électorale et la protection des candidats durant le processus électoral, des biens et des institutions dans le domaine de l'ordre public (stockage de matériels, urnes, bulletins de vote, bureau de vote).

5) Appui à la formation

Le succès du processus électoral résulte de la capacité professionnelle et technique de l'Organisme de gestion des élections dans son ensemble et des autres acteurs impliqués dans le processus. Compte tenu de la complexité opérationnelle et des contraintes techniques liées à l'organisation des élections du cycle 2015-2016, la CENI sera confrontée à un vaste défi pour assurer la formation opérationnelle spécifique et spécialisée durant une période très courte, formation à dispenser à un nombre très élevé de participants aussi bien au siège de la CENI qu'au niveau local.

La CENI et les délégués recevront un appui dans la mise en œuvre d'une série d'initiatives de développement des capacités visant à améliorer les compétences techniques de son personnel. Ceci consistera notamment à :

- Actualiser, adapter au contexte guinéen le cas échéant, et programmer des formations qualifiantes relatives aux différentes opérations à chaque étape du processus électoral, et ce, à l'intention du personnel impliqué sur toute la chaîne du processus de l'organisation des élections (opérations de recensement électoral, saisie des données, transfert de données, centralisation de données, opérations de vote, dépouillement, transmission des résultats);
- Actualiser et si besoin adapter au contexte guinéen des supports de formation, tels que les manuels, guides, aide-mémoire, présentations multimédias;
- Définir les dispositifs et équipements pour les formateurs principaux;
- Mettre en œuvre le programme de formation en cascade en commençant par le groupe des formateurs principaux au niveau du siège de la CENI.
- Assurer les activités de supervision, de contrôle et d'évaluation par des visites de terrain pendant le déroulement des formations et impression des supports.

Le projet appuiera également le renforcement des capacités des autres acteurs clés dans le processus, en particulier, les autorités locales (préfets, sous-préfets, maires, Présidents des délégations spéciales, chefs de quartiers, chefs coutumiers et de villages/secteurs, etc.), les magistrats et juges, la Cour Constitutionnelle, la HAC, l'INIDH, le Médiateur de la République et le Haut Conseil des Collectivités Locales ainsi que les forces de l'ordre, les médias, les délégués des partis politiques au sein des structures impliquées dans le processus électoral, les femmes et les jeunes.

6) Appui à la gestion du contentieux électoral

Les processus électoraux sont des opérations complexes d'où peuvent surgir des conflits électoraux à chaque étape, soit avant, pendant ou après les élections (par exemple à l'inscription des électeurs, l'affichage des listes électorales par circonscription, centre ou Bureau de Vote (BV), pendant la campagne, la validation des candidatures, la répartition du matériel électoral, la définition des circonscriptions, la répartition des BV, pendant le vote, le dépouillement, le transport du matériel, la signature des procès-verbaux, la compilation ou la proclamation des résultats). L'établissement et l'application d'un système approprié et efficace de résolution du contentieux sont, dès lors, des composantes incontournables pour des élections crédibles et apaisées.

Prévue par les articles 93 à 106 de la Constitution et objet de la loi organique N° 008 CNT du 30 Mars 2011, la Cour Constitutionnelle a été installée le 03 Avril 2015. Elle est la juridiction compétente en matière constitutionnelle, électorale et des droits et libertés fondamentaux. La Cour Constitutionnelle veille à la régularité des élections nationales et des référendums dont elle proclame les résultats définitifs. Elle arrête et publie la liste des candidats à l'élection présidentielle. Elle statue sur le contentieux des élections nationales, aussi bien en ce qui concerne les candidatures aux élections que la régularité des opérations électorales. Les arrêts de la Cour Constitutionnelle sont sans recours et s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives, militaires et judiciaires, ainsi qu'à toute personne physique ou morale. La Cour Constitutionnelle veille également à la régularité de la campagne électorale. Elle peut être saisie par la HAC en cas de non-respect des

dispositions du Code électoral en matière de communication. La Cour Constitutionnelle, en cas de besoin, intervient pour que l'égalité soit respectée.

En tant que maillon essentiel de consolidation de l'État de droit et de la régularité des processus électoraux, la création récente de la Cour Constitutionnelle nécessite de préparer son installation de façon urgente vu les défis à court terme qu'elle doit relever dans le contexte des prochaines échéances électorales. En priorité, la Cour a besoin d'un appui matériel, à la rédaction de son règlement d'ordre intérieur, à l'élaboration de son cadre organisationnel et fonctionnel. Ensuite, la préparation d'un plan de renforcement des capacités des juges et des autres membres du personnel est tout aussi importante pour accélérer sa fonctionnalité.

Les activités qui y sont liées comprendront un appui aux juridictions compétentes, en particulier, la Cour Constitutionnelle. Le projet mettra à leur disposition la documentation nécessaire et encouragera la tenue de sessions de formations spécifiques pour les membres de la Cour ainsi que les magistrats et juges. En outre, le projet, appuiera le déploiement de délégués de la Cour dans les centres de centralisation des votes au niveau central et préfectoral. L'objectif visé par le projet est d'assurer une meilleure prévention du contentieux électoral et un traitement dans les délais prescrits par la loi par les juridictions compétentes. Ces appuis seront coordonnés avec ceux que l'Union européenne apportera de son côté par l'intermédiaire de l'organisation ECES (Centre Européen d'Appui Electoral)

7) Appui au système de transmission des résultats

La transmission des résultats est l'un des aspects les plus importants d'un processus électoral, et qui impacte fortement sur la crédibilité du processus. Elle doit être organisée de façon à la rendre sécurisée, traçable et transparente.

Le projet appuiera la conception d'une méthodologie de transmission des résultats selon les dispositions du cadre juridique, entre autres par rapport à : la responsabilité du transport des résultats des Bureaux de votes aux centres locaux de compilation (sous-préfectures) et leurs sécurisation, la procédure de compilation locale, le rôle des observateurs et des témoins des partis politiques, la procédure de compilation nationale, la publication des résultats désagrégés.

Le projet appuiera l'élaboration et la mise en place d'un système de consolidation et de transmission informatisée des résultats des différents scrutins, en parallèle du système de consolidation et de transmission manuelle des PV (procès-verbaux). Les deux mécanismes se compléteront pour plus d'efficacité, de transparence, de rapidité et de sécurité dans le traitement des résultats électoraux.

Le projet se focalisera dans l'immédiat à travers des experts ponctuels de l'unité électorale intégrée des Nations Unies sur un soutien à la CENI dans le développement et l'élaboration d'un plan opérationnel et stratégique de la consolidation et de la transmission – manuelle et électronique – des résultats et qui servira de cadre structuré pour la mise en œuvre. Le projet financera les équipements nécessaires et la formation des techniciens en charge de la consolidation informatisée, afin d'opérationnaliser la stratégie et la méthodologie adoptée par la CENI.

B. Composante 2 – Appui à l'éducation civique et à la communication

1) Éducation civique et électorale

L'éducation civique et électorale constitue l'un des volets les plus importants pour le bon déroulement du processus électoral. L'éducation civique et électorale contribue à la réussite des scrutins et à l'apaisement des esprits. Dans le cadre de ce projet, les activités d'éducation civique et électorale cibleront toutes les parties prenantes dans le processus électoral. Les activités se concentreront sur des groupes à besoins spécifiques, notamment, les forces de défense et de sécurité pour leur statut professionnel et spécialement le jour du vote. Des activités en vue d'une plus grande participation des femmes, femmes chefs de ménage, des jeunes, des minorités et des personnes handicapées, les réfugiés et personnes déplacées internes ainsi que leur implication dans des structures participatives, seront également encouragées.

Les campagnes de sensibilisation et d'éducation civique des populations en général, en tenant compte des spécificités de la Guinée, pourront débuter le plus rapidement possible et se poursuivre au-delà des scrutins prévus pour 2015-2016. En utilisant principalement la langue locale et des outils et supports appropriés pour toucher le plus vaste public possible, cette campagne devra sensibiliser les populations en mettant particulièrement l'accent sur les aspects suivants:

- Les principes fondamentaux de la démocratie;
- Le cadre légal des élections de 2015 et 2016 ;
- Les procédures de vote ;
- La compréhension des modalités de vote, de l'utilisation du type de bulletin de vote;
- L'importance de la participation citoyenne aux processus électoraux;
- Participation des groupes vulnérables au processus ;
- La participation des femmes au processus électoral et à la prise de décision ;
- Le comportement du citoyen responsable avant, pendant et après les élections dans le souci de sauvegarder la paix et la sécurité pour tous ;
- La promotion de la paix et la prévention des conflits.

Dans la mise en œuvre des activités de sensibilisation de la population au processus électoral, aux droits et aux devoirs en matière électorale, la CENI sera appuyée par l'action des partis politiques, les Organisations de la Société Civile (OSC) (associations de femmes, associations de jeunes, etc.), les confessions religieuses et les médias. Cette collaboration nécessitera l'élaboration et la validation conjointe d'une stratégie et d'un plan d'action d'éducation civique et électorale. L'implication des différentes parties prenantes contribuera à crédibiliser le processus électoral.

La CENI, dans son rôle de premier responsable du processus électoral, devra scrupuleusement valider les supports de cette éducation civique avec l'appui de ses experts et ceux du projet, et, effectuer un contrôle régulier du bon déroulement des campagnes. A cet effet, un Comité technique devra être mis en place entre le département de la CENI responsable et les parties prenantes de la sensibilisation électorale.

Les activités de sensibilisation réalisées dans le cadre du projet seront mises en œuvre par les OSC et financées par le biais d'appels à propositions. La sélection des OSC participantes sera basée sur des critères établis par le Comité de Pilotage. Ces activités tiendront compte des interventions d'autres acteurs, qui bénéficieront de financements directs en dehors du projet. Elles s'articuleront notamment avec le programme d'éducation civique et électorale coordonné par ECES.

2) Communication Institutionnelle

La communication institutionnelle repose sur deux niveaux : interne (responsables des départements de la CENI, agents de l'administration et personnel des démembrements de la CENI au niveau local) et externe (l'opinion publique, le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, les électeurs, les médias, les organisations de la société civile, les partis politiques, les institutions nationales et internationales). Elle englobe toutes les actions visant à promouvoir l'image et les messages délivrés par l'organe de gestion des élections.

La communication institutionnelle doit axer ses actions sur: a) l'information du public en temps réel avant, pendant et après les opérations électorales; b) la promotion de l'image de marque et la notoriété de l'institution électorale, tandis que la communication publique s'adresse par le biais d'une campagne de sensibilisation à un public plus large et ciblé.

La communication externe doit atteindre une variété de cibles en accord avec les objectifs de communication et pour cela il est important d'utiliser des moyens qui répondent à un plan stratégique de communication. Ceux-ci sont, d'une part, les relations publiques et les relations avec la presse, par le biais d'un média planning des médias de masse, la communication événementielle sous forme des activités socioculturelles et de points de presse; d'autre part, la mise en place de lieux de concertation où l'ensemble des acteurs contribuant au processus électoral pourront se tenir informés de l'évolution du processus et s'accorder sur les priorités.

Il est important d'associer une stratégie de communication basée sur les médias de masse avec des outils de communication appropriés afin d'augmenter la visibilité, la transparence de la CENI influencer

positivement sur sa notoriété par le biais d'une communication encore plus ouverte. Un appui est nécessaire à l'élaboration de la stratégie de communication et à la conception des outils nécessaires et adaptés à une communication institutionnelle ciblée. Enfin, il est important de diversifier les supports (radio, spots, sketches, affiches, prospectus et affiches de presse) et l'utilisation des langues locales afin d'atteindre toutes les cibles.

1. A court et moyen termes, l'appui devrait permettre à la CENI de :

- Renforcer la transparence et la crédibilité de sa gestion;
- Améliorer la communication interne et externe;
- Améliorer et développer la communication à travers les médias en activant notamment les cadres de collaboration existants;
- Multiplier et renforcer les cadres de concertation existants avec les différentes catégories d'acteurs du processus électoral;
- Créer et financer un site web.

Cette composante servira également comme plateforme qui organisera des rencontres entre la société civile, partis politiques, media et autre partie prenante afin d'instaurer un dialogue et prévenir des conflits électoraux.

Ces rencontres seront organisées de façon régulière (une fois par semaine) présidé par la commission électorale et où le coordinateur du collège des experts fera office de secrétaire. Il rendra également compte des avancées et activités du projet.

3) Promotion et respect des Droits de l'Homme

Le suivi du respect des droits de l'Homme pendant les différentes phases du cycle électoral devra faire l'objet d'une attention particulière, grâce à la collaboration entre le Bureau des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) spécialisées dans la défense des droits de l'Homme. L'INIDH jouera aussi un rôle important au travers de la mise en place de l'observatoire des violences.

A cet effet, des initiatives seront mises en œuvre durant le processus électoral. Celles-ci devraient inclure, entre autres, un mécanisme d'observation et d'alerte sur les atteintes aux droits de l'homme, y compris les incidents pré et post électoraux, une formation adéquate dispensée aux ONGs actives dans le domaine de la protection des droits de l'Homme ainsi qu'à l'INIDH afin de renforcer leurs capacités de suivi particulièrement dans le contexte électoral.

4) Genre et élections

Le processus électoral devra marquer sans équivoque, l'engagement à respecter les critères d'équité et de justice dans l'allocation des responsabilités notamment à travers la représentation des femmes. En effet, les femmes constituent un maillon important dans le processus électoral et jouent un rôle essentiel dans la consolidation de la paix.

Dans cette optique, l'intégration de manière transversale du genre dans la mise en œuvre des diverses activités, pour traduire progressivement le principe de la parité homme/femmes sera appuyée. Les femmes ont en effet un rôle essentiel à jouer dans la consolidation de la paix, l'équité du système de gouvernance démocratique et dans l'aboutissement harmonieux de ce processus. Cependant, des obstacles d'ordre politique, culturel, sociologique, financier, tels que les responsabilités familiales, la peur d'affronter les hommes aux élections, la sécurité physique, la pauvreté, l'analphabétisme et le manque de moyens financiers pour payer les cautions exigées aux candidats et mener une campagne électorale digne de ce nom, rendent leur participation au processus électoral plus difficile. Les facteurs qui sont considérés comme des obstacles à la participation des femmes comprennent les stéréotypes de genre et la discrimination pure et simple, les contraintes personnelles telles que le manque de confiance en soi, le rôle au foyer que leur confèrent les traditions culturelles; une plus faible éducation; manque de soutien financier et socio-économique des femmes, le régime électoral fondé sur le principe de la sélection unique, la disposition du code électoral qui exige aux femmes candidates la fourniture de titre foncier dans le dossier de candidature et des institutions et partis politiques qui ne favorisent non seulement pas l'équilibre entre la vie de famille et la vie publique, mais qui relègue le

rôle des femmes à l'animation des campagnes électorales et non à la participation à la prise de décision.

Afin d'adresser ces stéréotypes, le projet s'appuiera sur l'expertise de ONUFEMMES pour l'élaboration d'une stratégie de renforcement de la participation politique des femmes qui sera mise en œuvre en partenariat avec les ONGs et les plateformes des organisations féminines.

L'appui se focalisera sur :

- les initiatives visant à favoriser la participation politique des femmes en faisant le plaidoyer au sein des partis politiques pour la désignation des femmes candidates ;
- La promotion de l'accès équitable des femmes candidates aux médias pendant la campagne électorale ;
- La formation des femmes en vue d'accroître leur engagement politique et leur confiance en soi ;
- La formation des femmes candidates sur les domaines spécifiques tels que l'élaboration des programmes La formation des femmes candidates sur les domaines spécifiques tels que l'élaboration des programmes politiques, les techniques de communication, etc ;
- les activités de renforcement des capacités des femmes des partis politiques et de la société civile et veiller à la prise en compte d'une plus grande participation des femmes à toutes les étapes du processus électoral.

Des activités spécifiques en faveur d'une plus grande participation des femmes seront développées, portant notamment sur l'administration des élections, l'éducation des électeurs et la participation à la vie politique comme militantes, médiatrices et candidates.

Dans ce contexte, et en suivant les indications contenues dans le Guide des Nations Unies sur les « Femmes et les Elections », l'appui contribuera :

- Au respect des normes internationales en matière de protection des droits civils et politiques des femmes ;
- A assurer l'appui à la mobilisation des femmes aux élections comme électrices, observatrices, témoins ;
- A assurer qu'aucune action du processus électoral ne soit discriminatoire à l'encontre des femmes ;
- A encourager les partis politiques à nommer et à soutenir des candidates, notamment en les plaçant sur leurs listes et à des positions favorisant leur élection ;
- A la conception et à la mise en œuvre des campagnes de sensibilisation destinées aux femmes ;
- A appuyer des initiatives, projets de sensibilisation et de renforcement des capacités des associations féminines.

Par ailleurs, il sera envisagée une stratégie de communication appropriée et le développement des activités pour garantir la prise en compte du genre à toutes les étapes du processus et ce, afin d'augmenter le taux de participation des femmes et mettre en valeur le rôle qu'elles doivent jouer dans le processus.

5) Appui aux activités post-scrutins et à la pérennisation des acquis

Les activités post-scrutins permettront à la CENI d'assurer la conservation des acquis matériels et informationnels qui faciliteront la suite du cycle électoral. Ce volet permettra d'assurer le ramassage, l'inventaire et l'entreposage de l'ensemble du matériel électoral réutilisable en prévision des prochaines élections. Le coût matériel de l'organisation des scrutins suivants devrait conséquemment être plus réduit.

Le projet organisera un atelier d'évaluation comprenant toutes les parties prenantes y compris la communauté internationale afin de définir des activités post-électorales basées sur les besoins et carences identifiées. Une évaluation indépendante sera menée au préalable par des experts internationaux et nationaux et présentée à l'atelier et sera la base de discussion.

C. Composante 3 - Renforcement des capacités, et gestion/coordination du programme

1) Renforcement des capacités de la CENI

L'assistance électorale sera exécutée par la mise à disposition de la CENI d'une expertise pour toute la durée du projet, couvrant l'ensemble du cycle électoral de 2015-2016 et conformément aux besoins exprimés par la CENI. Les experts de l'équipe d'assistance électorale, travailleront également avec d'autres acteurs, notamment, les organisations de la Société Civile, et les autres partenaires intervenant dans le cadre global de l'appui au processus électoral de la Guinée.

Afin de pérenniser les acquis, l'accent sera mis sur le transfert de compétences, le développement institutionnel à long terme et sur les initiatives visant le renforcement des capacités techniques de la CENI en particulier dans les domaines où elle présente des insuffisances. L'appui permettra à la CENI de renforcer son indépendance institutionnelle. LA CENI recevra un appui en matière de coordination et de maîtrise des opérations électorales afin de lui permettre d'assurer une cohérence et une meilleure efficacité de ses interventions. Le projet appuiera également la CENI dans ses efforts de professionnalisation du personnel électoral et d'acquisition des équipements et matériels nécessaires à l'accomplissement de sa mission. En effet, le renforcement des capacités de la CENI sera ciblé sur des fonctions clés nécessitant une attention particulière par la mise à sa disposition des ressources techniques, matérielles et financières adéquates qui lui permettront d'être opérationnelle et efficace.

Ces experts seront sous la supervision d'un Conseiller Technique Principal (CTP). Le CTP et les autres experts seront sélectionnés en collaboration avec la CENI, les PTF et sous l'autorité du bureau PNUD en Guinée afin d'éviter les dispersons et assurer une coordination plus efficace. Il est à noter qu'une étroite collaboration sera développée avec les autres partenaires y compris les experts de l'Organisation Internationale de la Francophonie récemment arrivés.

L'appui technique sera assuré par l'équipe d'experts composée au niveau central par des experts internationaux permanents de longue durée qui seront appuyés par des experts de courte durée recrutés selon les besoins. L'expertise sera mobilisée en fonction des besoins des différentes phases du processus électoral. Le projet veillera à privilégier l'expertise nationale dans des domaines ciblés où celle-ci s'avère nécessaire.

Outre l'appui - conseil permanent à la CENI et à la gestion du projet, ces experts auront la tâche d'appuyer la CENI et ses démembrés à finaliser et à mettre en œuvre son plan opérationnel.

Par ailleurs, des experts internationaux de courte durée seront recrutés, pour des besoins spécifiques tels que la transmission de résultats, la confection des bulletins de vote, la sécurisation, le contentieux électoral, la cartographie, la logistique, la formation, la sensibilisation, la technologie et le recensement.

2) Coordination du Programme

Le Comité de Pilotage (CP) du projet sera mis en place, afin d'appuyer le processus électoral à travers le mécanisme de gestion de ressources financières dénommé « Basket Fund » géré par le PNUD. Sur la base des priorités du chronogramme de la CENI, le CP fournira les orientations stratégiques, supervisera la gestion des fonds du projet et adoptera les plans d'activités opérationnels détaillés annuels du projet. Le Comité de Pilotage est co-présidé par la CENI et le Représentant Résident du PNUD. Les travaux du Comité de Pilotage sont co-présidés par le Représentant Résident du PNUD et le président de la CENI. Le Comité de Pilotage pourra se réunir de façon restreinte (membres) ou élargi (membres et observateurs).

Le Secrétariat du Comité est assuré par le coordinateur de l'équipe d'experts du projet, qui rend compte des activités du projet et informe les intervenants sur l'utilisation des ressources. Le coordinateur de l'équipe d'experts fournit un état financier à jour et détaillé, fait le point sur l'état d'avancement des activités du projet y inclus leur degré de mise en œuvre par rapport aux résultats définis dans le projet et les contraintes susceptibles d'en compromettre le bon déroulement.

Le Comité de Pilotage se réunit sur une base mensuelle et autant de fois que de besoin, sur convocation conjointe du Représentant Résident du PNUD et du Président de la CENI. A défaut de sa convocation, un nombre de PTF ayant contribué aux ressources du Basket Fund en raison d'au moins

75%, peuvent demander la convocation du Comité de Pilotage. L'ensemble des membres du Comité de Pilotage s'engagent à privilégier les décisions par consensus. Le résultat de ce vote devra dans tous les cas faire l'objet de l'approbation des représentants du PNUD et de la CENICO-présidents du Comité de Pilotage. Toute activité/décision votée au sein du Comité de Pilotage doit être conforme au cadre des recommandations de la NAM, reprise dans le document de projet et suivre les règles du PNUD à défaut, le PNUD ne pourra donner son approbation.

Le Comité de Coordination Technique (CCT) comprend les représentants désignés par les membres du Comité de Pilotage au niveau technique, et si nécessaire et opportun le CCT pourra inviter des représentants de toute organisation fournissant un appui au processus électoral en dehors du projet afin d'assurer une coordination des activités. Ses réunions auront lieu à la CENI et seront présidées par un membre de la CENI. Le CCT servira de structure de coordination technique de l'appui de la communauté internationale au processus électoral, il rédigera régulièrement des rapports au Comité de Pilotage sur les progrès accomplis et les contraintes rencontrées dans l'appui au processus électoral.

Le CCT se réunira initialement deux fois par mois sur convocation du Président de la CENI en vue de faire le point sur l'état d'avancement des activités d'appui au processus électoral. Des réunions ad hoc du comité technique peuvent être convoquées à l'initiative de son président ou à la demande de l'un ou plusieurs de ses membres, après consultation. Les décisions sont prises par consensus. Le Secrétariat du Comité technique sera assuré par le Conseiller Technique Principal du projet. Dans un souci de transparence, les PV des réunions seront publiés sur le site internet de la CENI dans un délai de 7 jours.

3) Résultats escomptés

Il est attendu du Projet les résultats suivants:

- LA CENI est opérationnelle, ses capacités techniques et matérielles sont renforcées et elle est capable d'assurer la gestion du cycle électoral de façon pérenne;
- Les capacités du personnel technique des démembrements sont renforcées
- Les démembrements de la CENI sont mis en place et opérationnels pour les élections locales ;
- Les besoins essentiels pour les opérations électorales, y compris l'organisation des consultations et des scrutins sont satisfaits et les appuis sont coordonnés ;
- La crédibilité du processus électoral dans son ensemble est renforcée;
- Les capacités des autres acteurs clés impliqués dans le processus électoral sont renforcées (Cour Constitutionnelle, HAC, INIDH, médias, partis politiques) ;
- Les capacités nationales de gestion du contentieux électoral sont renforcées ;
- La participation politique des femmes et des jeunes aux élections et leur représentativité dans les instances décisionnelles sont renforcées ;
- L'ensemble des PTF impliqués dans le processus électoral sont informés de l'évolution de celui-ci et associés à la prise de décision via des concertations régulières ;
- Les populations sont sensibilisées sur les principes fondamentaux de la démocratie et du processus électoral ;
- Les organisations de la société civile (OSC) sont en mesure d'assurer un suivi efficace du processus et contribuent au renforcement de la transparence des opérations électorales. Le dialogue entre les acteurs du processus est renforcé et favorise la prévention des conflits ;
- La participation politique des femmes et des jeunes aux élections, en qualité de candidats et leur représentation dans les instances décisionnelles est accrue ;

4) Bénéficiaires cibles et zones d'intervention

La CENI, ses démembrements et les autres acteurs du processus électoral bénéficieront du renforcement de leurs capacités tandis que la population de la Guinée en général sera le bénéficiaire final dans le sens où elle aura la possibilité de choisir librement et de façon informée ses représentants, aussi bien sur le plan national que sur le plan local.

5) Produits du Projet

Conformément aux axes stratégiques identifiés, les activités vont générer les produits suivants:

- LA CENI est outillée pour organiser les scrutins prévus;
- Un appui logistique adéquat (matériel électoral) est apporté au processus électoral ;
- Le processus électoral est sécurisé dans toutes les zones du pays ;
- Des formations, séminaires et ateliers sont organisés à l'attention de l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus électoral ;
- Des espaces de concertation proposent aux acteurs concernés (CENI, partis politiques, membres du gouvernement, société civile, médias) des occasions régulières de participer au dialogue politique ;
- La coordination entre les partenaires et la CENI est assurée ;
- L'Unité de Gestion du Programme est mise en place et rendue opérationnelle.

6) Indicateurs de Performance

Une série d'indicateurs permettra de mesurer les performances de l'assistance. Ceux-ci comprendront ad minima les indicateurs suivants :

- % de répondants dans un échantillon représentatif de la population qui considèrent que les élections se sont déroulées de manière crédible ;
- Nombre de scrutins tenus conformément au calendrier électoral;
- Nombre et nature de documents (planification, stratégies, guides et manuels de formation) coproduits;
- Couverture du déploiement des matériels et équipements électoraux sur l'étendue du territoire national;
- Délais de déploiement des matériels et équipements;
- Nombres d'ateliers/séminaires organisés pour le renforcement des capacités des membres de la CENI, HAC, partis politiques, forces de l'ordre);
- Nombre de représentants et des délégués des partis politiques qui ont bénéficié d'une formation ;
- Nombres d'ateliers/séminaires organisés pour le renforcement des capacités des membres de la HAC ;
- Nombres d'ateliers/séminaires organisés pour le renforcement des capacités des membres des forces de l'ordre ;
- Répartition des bénéficiaires des formations et sensibilisations par genre, par région et par thématique suivant les différentes étapes du processus;
- Taux de participation aux élections désagrégé par sexe (pour chaque scrutin);
- % de matériel qui bénéficie d'un espace de conservation approprié à l'issue des élections;
- % de femmes élues à l'issue des élections locales ;
- % de femmes qui ont voté ;
- Nombre de réunions de concertation organisées avec les acteurs clé.

IV. Modalités de financement et de gestion

Le Projet sera financé principalement par les ressources des PTF qui souhaiteraient participer à sa mise en œuvre, selon des modalités à définir de façon concertée.

Le mécanisme de financement du Fonds Commun, qui consiste en la mise ensemble des contributions financières des partenaires avec l'avantage de garantir une meilleure coordination et gestion des financements tout en réduisant les risques de duplication, sera mis en place en vue de recueillir et de gérer en pool la contribution des PTF.

1) Mécanisme de financement du Fonds Commun («Basket Fund»)

Les PTF ont retenu le PNUD pour gérer un Fonds Commun pour appuyer le processus électoral (ci-après le «Fonds Commun») en reconnaissance du mandat donné au PNUD par la Résolution de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies 46/137 du 17 décembre 1991 relative à l'assistance électorale, ainsi que les recommandations de la mission NAM, diligentée à la demande du

Gouvernement de la Guinée. Dans ce cadre, les PTF contribuant au Fonds Commun vont conclure des accords séparés de partage des coûts avec le PNUD.

Les PTF acceptent le principe d'un Fonds Commun multi bailleurs où les fonds ne ciblent pas de lignes budgétaires spécifiques. En effet, les rapports financiers et techniques porteront sur le Fonds Commun dans son ensemble et non sur les contributions de chacun.

Les différentes contributions des partenaires pourront être mobilisées selon deux modalités: la modalité du fonds fiduciaire (« Trust Fund ») et la modalité de partage des coûts (« Cost Sharing »). Chaque partenaire souhaitant participer au financement commun des élections peut choisir de contribuer sous l'une ou l'autre modalité, conformément à ses règles et procédures.

2) Rôle des partenaires du Projet

La mise en œuvre du présent Projet fera intervenir les partenaires suivants:

Le Gouvernement: Il assure le leadership institutionnel et devra s'assurer de la coopération entière des acteurs concernés et que les apports et facilités des autres structures nationales (notamment la sécurité, les propositions de lois, etc.) sont libérés dans les délais requis afin de ne pas retarder les différentes opérations électorales. Il doit également assurer, sous forme de dotations, les frais de fonctionnement de la CENI (bureaux, équipements, salaires du personnel, etc.) ainsi qu'une partie des coûts liés aux opérations électorales, notamment la prise en charge des primes et indemnités de la CENI et des démembrements. Il a aussi un rôle essentiel dans la consolidation d'un environnement politique et sécuritaire et une communication publique qui rassure tous les acteurs politiques notamment ceux de l'opposition et de la société civile.

La CENI: En tant qu'institution mandatée pour l'organisation et la gestion du processus électoral, elle devra, avec l'appui de l'assistance électorale, élaborer les documents de planification du processus électoral y compris le chronogramme détaillé et le budget, ainsi que les plans de travail annuels conformément au plan d'activités opérationnel. Elle devra s'assurer du bon déroulement du processus électoral et est responsable de l'obtention des résultats escomptés à chaque étape. Un accent particulier devra porter sur la communication, le développement de cadres partenariaux et la transparence.

Le PNUD: Le PNUD est chargé de mettre en place et de superviser le Projet qui collaborera étroitement avec la CENI et les organisations bénéficiaires qui sont responsables chacune en ce qui la concerne de la programmation et de la réalisation des activités à financer. Le personnel du Projet sera recruté selon les procédures du PNUD à travers un processus de sélection compétitif. En outre, le PNUD assurera la coordination technique et financière de la communauté internationale, la mobilisation et la gestion des ressources du fond commun, rendra compte de l'utilisation du fonds commun, appuiera le CT du Projet et coprésidera avec la CENI le CP du Projet. Le PNUD fournira des conseils et avis techniques à la CENI et en cas de besoin et à la demande de celle-ci, mettra à disposition de l'expertise appropriée dans les domaines clés des élections au niveau central et jusqu'au niveau des démembrements. L'analyse permanente des risques et du contexte politique sera également prise en compte par le PNUD dans le cadre du PACEG. Une copie du rapport des experts devra être remis à la CENI

Les autres PTF: Ils contribuent au financement du processus électoral à travers le Projet ou bilatéralement (avec une coordination au sein du CCT) et participent à l'orientation du projet via les instances de coordination. Certaines activités prévues au titre du PACEG seront exécutées dans le cadre d'autres programmes des PTF en appui aux réformes (secteur sécuritaire, justice, décentralisation, déconcentration, société civile).

Les médias: Ils sont mobilisés dans le cadre des concertations organisées en vue

d'accompagner le dialogue politique. Ils assistent également à titre d'observateurs aux réunions du comité de pilotage. La HAC sera à ce titre un partenaire fondamental.

Les partis politiques: Ils jouent un rôle fondamental dans le cadre du dialogue politique. Ils seront à ce titre consultés ou invités à de nombreuses concertations et assisteront en tant que de besoin, en qualité d'observateurs, aux réunions du comité de pilotage.

La Cour Constitutionnelle: La Cour Constitutionnelle veille à la régularité des élections nationales et des référendums dont elle proclame les résultats définitifs. Elle devra arrêter et publier la liste des candidats à l'élection présidentielle. Elle statue également sur le contentieux des élections nationales.

V. Modalités de mise en œuvre

Le Projet sera exécuté par le Bureau du PNUD en Guinée par le biais de la Modalité d'Exécution Directe des projets (DIM). Le PNUD en assurera la supervision et l'assurance qualité sous la direction du Représentant Résident avec l'appui de la direction du PNUD, coordonnée par le Directeur Pays, appuyé par le Directeur Pays Adjoint/Programme et le Directeur Pays Adjoint/Opérations. La gestion quotidienne des activités substantives et la coordination du travail des autres experts/spécialistes rattachés au Projet sera assurée par le CTP, qui aura à sa disposition une cellule administrative/financière afin de gérer en direct les acquisitions, le recrutement du projet et rédiger les rapports narratifs et financiers.

Pour mettre en œuvre le Projet, le PNUD recrutera et mettra donc à la disposition de la CENI une équipe d'experts et spécialistes dans les secteurs clés des élections. Ces techniciens auront une expérience préalable de l'organisation réussie d'élections dans d'autres pays, pourront ainsi faire des suggestions et des recommandations techniques à la CENI dans le processus de planification et d'organisation des différentes échéances électorales. L'équipe d'appui technique et de gestion du Projet sera constituée des personnes et profils suivants:

- – Coordinateur de l'équipe d'experts
- Expert en Formation et renforcement des Capacités -
- Expert en éducation civique et électorale-
- Expert en prévention/médiation de la violence électorale
- Expert en genre
- Conseiller en planification électorale
- Expert Logistique-
- Expert Logistique national-
- Expert en Communication et Media
- Expert Juridique et Contentieux – consultant
- Expert en Opérations PNUD –
- Assistant en Opérations PNUD –
- Reporting officer
- Expert Finance PNUD
- Assistant - local GS
- Chauffeurs (2) - G3
- VNU (à discuter)

Pour assurer une meilleure intégration opérationnelle avec la structure à laquelle ces spécialistes en élections vont apporter leur expertise, l'équipe d'assistance doit être installée dans les locaux de la CENI. Les experts de programmation seront opérationnellement rattachés aux différents départements de la CENI, selon leur spécialisation: communication, formation et éducation civique, logistique et opérations électorales.

Une étroite collaboration sera développée avec l'équipe des 5 experts mis à disposition par l'OIF dont les domaines de compétences sont les suivants : planification, sécurisation, bases de données, droit constitutionnel et contentieux et appui institutionnel.

Le rattachement des experts internationaux aux structures de la CENI a un caractère exclusivement opérationnel et n'a donc aucune incidence sur la gestion du Projet lui-même, qui sera directement exécuté par le PNUD. En effet, tout en travaillant en étroite collaboration avec les équipes techniques de la CENI, et quelle que soit leur localisation géographique par ailleurs, il reste entendu que les experts internationaux demeurent personnel des Nations Unies. Cependant, leur intégration opérationnelle aura pour principaux avantages de faciliter l'accès en temps réel par la CENI à leur expertise, de permettre aux experts d'être mieux impliqués dans la planification des opérations électorales et de contribuer ainsi au renforcement des capacités techniques de leurs collègues nationaux.

La nécessité de continuer à appuyer le renforcement des capacités institutionnelles de la CENI milite en faveur de la mise en place d'une structure intégrée en appui à la CENI. Dans sa configuration actuelle, cette structure appuiera la CENI dans tout le travail de programmation et de mise en œuvre des activités électorales. L'apport attendu des experts électoraux de l'assistance électorale sera nécessaire au bon déroulement du processus électoral, notamment dans sa phase initiale de planification. Ceux-ci joueront le rôle d'assistants techniques, spécialistes en programmation électorale, complètement intégrés dans les structures opérationnelles de la CENI à tous les niveaux.

Le coût de ce personnel ainsi que les frais de fonctionnement de l'UGP font partie intégrante de l'appui aux élections. Le personnel technique qui intégrera l'UGP sera déployé sur la base de la planification présentée en annexe.

1) Procédures de recrutement et d'acquisition des biens et services

Le recrutement du personnel du Projet ainsi que l'acquisition des biens et services se feront selon les règles et procédures habituellement suivies par le PNUD, lesquelles sont par ailleurs conformes aux principes généraux du Système des Nations Unies en matière de transparence, de compétitivité et d'équité et répondent aux normes généralement admises.

Sur la base des plans d'activités, d'identification des besoins et de détermination des spécifications techniques du matériel, l'équipe du Projet élaborera un plan d'achat et finalisera les cahiers de charges en collaboration avec la CENI. Les appels d'offres, le dépouillement et l'analyse des offres seront assurés par le PNUD. Il est à préciser que, compte tenu de la complexité et de la sensibilité du Projet, et afin de s'assurer à la fois de la nature, la qualité, les quantités requises pour les scrutins et les autres opérations électorales, le PNUD fera appel, pour avis et conseils, à la CENI au niveau des différentes phases d'acquisition des biens et services. Le CTP sera régulièrement informé sur les offres publiées et les résultats de l'analyse.

Il sera fait, selon les besoins, recours à des agents de réalisation pour l'exécution d'activités spécifiques (sous-traitance des activités). A cet effet, des termes de référence seront élaborés pour déterminer les activités à réaliser, les résultats attendus ainsi que la nature et la durée des services requis. Le plan d'achats élaboré prendra en considération les délais minimums nécessaires pour les procédures de passation de marché telles que définies par les procédures du PNUD.

2) Rapports narratifs et financiers

L'équipe de gestion du Projet produira conformément aux procédures du PNUD ainsi qu'aux dispositions de l'Accord portant établissement d'un fonds fiduciaire et des accords de partage des coûts, des rapports périodiques narratifs et financiers (y compris un plan de dépenses détaillé), en plus du rapport final consolidé attendu à la fin du Projet. Les rapports seront partagés avec le conseiller au programme et le Team Leader pour l'assurance qualité, ainsi que l'unité partenariat et la EC-UNDP Joint Task force de Bruxelles JTF (des missions seront déployées si nécessaires) avant d'être présentés aux partenaires contribuant au fonds commun. La JTF pourra demander des rapports mensuels ou ponctuels. Les rapports seront également partagés avec le Coordonnateur des Nations Unies pour les activités d'assistance électorale.

3) Suivi et évaluation

Le Projet fera l'objet d'un suivi régulier à travers des réunions hebdomadaires du CP et du CT. Le suivi du fonctionnement et la collecte des données relatives aux indicateurs de suivi seront assurés à travers des réunions périodiques et des missions de supervision des activités réalisées. Tous les mois, lors des réunions régulières du CP, la CENI et le PNUD présenteront des rapports écrits d'avancement des activités et des rapports financiers aux membres du comité en vue de leur adoption. Tout au long de la durée du projet, l'UGP établira et présentera aux partenaires : un rapport d'activité bimensuel avec indication du degré de mise en œuvre des activités par rapport aux résultats définis dans le projet et mention des contraintes envisagées ainsi que des états financiers détaillés trimestriels.

Des missions de suivi et d'appui du PNUD et/ou des structures partenaires tel que la EC-UNDP Joint Task Force de Bruxelles, pourraient également être envisagées pour assurer un meilleur encadrement de la mise en œuvre du Projet. Par ailleurs, dans le cadre de ses fonctions courantes en tant que Coordonnateur des Nations Unies pour l'assistance électorale, Le Chef du Département des Affaires Politiques des Nations Unies (DPA), à travers la Division de l'Assistance électorale (EAD), peut à tout moment dépêcher une mission sur le terrain pour examiner l'état d'avancement du Projet et évaluer la situation politique, notamment les risques de violences, et/ou proposer un appui à la Direction du PNUD.

A la fin du Projet, un rapport final d'exécution, axé sur les résultats, sera élaboré par l'UGP. Conformément aux dispositions de la note d'orientation sur l'assistance électorale, ce rapport final sera présenté par la Direction du PNUD à l'EAD, la EC - UNDP Joint Task Force (JTF), au Bureau des Politiques et de soutien aux programmes (BPPS), au Bureau Régional pour l'Afrique (RBA) et au Centre Régional du PNUD, et à EAD dans un délai de 3 mois après l'achèvement du Projet. Il sera également partagé avec les partenaires ayant contribué au financement et à la mise en œuvre du Projet.

Le PACEG, avec l'appui de la JTF, du BPPS et de l'EAD le cas échéant, fera l'objet d'une évaluation technique et d'un audit en fin de projet, conformément aux normes d'évaluation et d'audit du PNUD. Cette évaluation aura pour objet de déterminer dans quelle mesure les indicateurs préalablement identifiés auront été remplis.

4) Communication et visibilité

Le PNUD reconnaît l'importance de garantir la visibilité des PTF contribuant au Fonds Commun à chaque phase du Projet. Des mesures et des initiatives spécifiques seront prises afin d'assurer la perception adéquate et la visibilité du rôle et des efforts de chaque partenaire dans la mise en œuvre du Fonds Commun.

Les actions de visibilité qui seront planifiées et mises en œuvre viseront deux groupes clés: les PTF et les bénéficiaires. Elles pourront être spécifiées ultérieurement dans des accords de partage de coûts. Dans cette logique, les coûts liés aux actions de visibilité sont considérés comme éligibles au budget du Projet.

L'UGP, sous l'égide du CP, maintiendra des contacts réguliers avec les PTF intéressés par les processus électoraux en Guinée. L'UGP en tant que Secrétariat du CP a la responsabilité de faire circuler toutes les informations pertinentes sur le Fonds Commun aux PTF et aux autres parties prenantes intéressées sous l'autorité du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, Représentant Résident du PNUD. L'UGP rédigera les Procès-Verbaux des réunions du CP et le communiquera aux Parties signataires et aux PTF dans les trois jours suivants la réunion. Des rapports périodiques et d'autres documents seront communiqués aux Parties signataires et aux PTF. L'UGP devra concevoir, développer et actualiser des archives électroniques des documents et informations sur les processus électoraux disponibles pour toutes les parties prenantes au processus.

VI. Analyse et mesures de gestion des risques

1) Objectif général

L'objectif à terme du Projet étant l'amélioration du processus électoral en Guinée des risques aussi bien politiques, financiers que techniques sont à prendre en compte dans la mise en œuvre du présent Projet de l'assistance intégrée en général et du Projet en particulier. Les principaux risques identifiés sont les suivants:

- La dégradation de la situation sécuritaire ;
- Le déficit d'intégrité du système électoral;
- La non-adhésion de tous les acteurs au processus électoral et la possible contestation/boycott des élections;
- L'adoption, au niveau national, de méthodologie et procédures non adaptées au contexte sécuritaire, logistique, financier et infrastructurel de la Guinée, et dont la mise en œuvre s'avère difficile ;
- La rupture du consensus/dialogue au sein de la classe politique sur les questions liées au processus électoral ;
- Le retard dans la mise à disposition des rapports financiers ;
- Le retard dans l'opérationnalisation effective de la CENI, notamment dans le recrutement de tout le personnel technique au niveau de ses démembrements ainsi que leur formation appropriée à la conduite des opérations électorales, ou encore le retard dans la dotation de la CENI en matériels et équipements en quantité adéquate pour lui permettre de mener à bien ses activités ;
- Les difficultés d'accès à certaines provinces ou localités lors des opérations électorales et le déroulement des scrutins ;
- La faible participation aux opérations d'inscription sur les listes électorales et aux scrutins consécutifs.

Sur le plan politique, le risque majeur est donc le non-respect des dispositions portant organisation, libres, incontestées des élections avec pour corollaire la non-adhésion de tous les acteurs, notamment des partis politiques, au processus électoral. Des revendications de la classe politique pourraient également entraîner des tensions préjudiciables à la sérénité du processus électoral. Le renforcement des mécanismes de dialogue existants et la tenue de consultations régulières avec les acteurs-clés pour discuter et échanger sur le processus pourraient contribuer à résoudre d'éventuelles incompréhensions, à renforcer la transparence sur les opérations électorales et la confiance sur l'entité chargée de la conduite du processus électoral. En effet, permettre à toutes les parties de communiquer plus régulièrement dans un cadre formel pour se mettre au même niveau d'information, est susceptible d'éviter des malentendus qui pourraient créer des situations de méfiance et de blocage. En cas de dégradation significative de la situation politique, il pourrait y avoir une discontinuité dans les prises de décision qui mettraient les élections (et le Projet) en péril.

Le risque de violences liées aux élections en prévision des échéances électorales de 2015 et de 2016 est très élevé, surtout si les divergences politiques actuelles ne sont pas résolues de façon à rassurer les parties prenantes sur l'intégrité du processus électoral. On constate d'ailleurs qu'après une période d'accalmie depuis la fin de l'année 2013, les contestations et manifestations de rue de la part de l'opposition ont repris de façon occasionnelle depuis le mois d'avril 2015 et que ces manifestations s'accompagnent systématiquement de violences. Par ailleurs, une accalmie relative est notée depuis la reprise du dialogue entre les principaux acteurs du processus.

Des scrutins mal organisés, au cours desquels des défaillances techniques seraient relevées, pourraient également aboutir sur des contestations, puis des protestations de rue qui pourraient déboucher sur des violences. D'autant plus que l'opposition, qui pense s'être fait flouer lors des élections précédentes, semble prête cette fois-ci à ne plus se laisser faire. Le risque d'aggravation des contestations sociales et d'exacerbation des tensions communautaristes ne peut pas être totalement écarté non plus. Il est donc important que des mesures pour renforcer la confiance entre les acteurs politiques soient prises le plus rapidement possible pour éviter que des tensions latentes impactent négativement sur le processus électoral. Compte tenu des brefs délais pour la tenue de l'élection, La poursuite accélérée des efforts de dialogue et le suivi rigoureux de la mise en œuvre des recommandations qui en découleront seront nécessaires en vue d'assurer un processus électoral paisible et crédible.

En ce qui concerne la disponibilité des fonds, le processus électoral requiert la mobilisation d'importantes ressources financières. Le Gouvernement ne pouvant seul faire face à toutes les dépenses, la non adhésion des PTF à un processus qui serait perçu comme biaisé ou manquant de crédibilité serait un handicap sérieux pour la réalisation des activités prévues. L'adoption, au niveau national, de méthodologie et procédures ainsi qu'une planification efficaces et transparentes, logistique, infrastructurel et sécuritaire de la Guinée apparaît primordiale en vue de la réussite du processus et pour en faciliter le financement.

Des consultations ont été déjà entamées avec les autres partenaires pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités planifiées dans le cadre du processus électoral. En relation à la modalité de financement appropriée, il est envisagé le recours à un fonds commun placé sous la gestion du PNUD. Cependant, d'autres modalités de financement pourraient être considérées conformément aux souhaits des partenaires au développement intéressés à contribuer au budget des élections.

Du côté du Gouvernement, il est attendu beaucoup plus de clarté et de précision sur la ligne budgétaire spécifique aux élections. Par ailleurs, il est important que les fonds soient décaissés dans les délais afin de ne pas retarder les opérations électorales préparatoires (acquisition du matériel et des équipements, sensibilisation de la population, formation du personnel technique, etc.). L'impératif du décaissement dans les temps des contributions financières est évidemment valable pour les PTF. Il est dans tous les cas attendu de l'État qu'il assure un financement substantiel de la CENI.

Sur le plan organisationnel, tout retard dans l'opérationnalisation effective de la CENI pourrait évidemment porter préjudice à la bonne exécution des activités électorales et à l'organisation des scrutins dans des conditions satisfaisantes. Un renforcement de ses capacités humaines et matérielles est indispensable, notamment concernant les démembrements territoriaux. Par ailleurs, un manque de transparence d'un alignement sur des positions politiques serait préjudiciable non seulement à la crédibilité de la CENI mais également à celle du processus électoral dans son ensemble.

Sur le plan sanitaire, le risque d'une flambée en milieu urbain de l'épidémie à virus Ebola, dont le principal foyer se trouve maintenant dans les environs de la capitale Conakry, est très élevé. Une explosion de l'épidémie en milieu urbain entraînerait à coup sûr le report des élections.

La sécurité est un facteur clé pour l'organisation matérielle des élections et la participation des populations. Le maintien d'un climat de paix sur toute l'étendue du territoire, en sécurisant et en protégeant les équipements et matériels électoraux ainsi que la population contre des intimidations éventuelles, et en assurant l'accès de cette dernière aux sites de vote, garantirait la bonne tenue des opérations électorales et référendaires.

Relativement à la participation de la population au processus électoral, une campagne de sensibilisation vigoureuse, appuyée par tous les acteurs (partis politiques, société civile, médias, etc.) est indispensable.

La matrice ci-dessous, qui pourra être mise à jour régulièrement présente une analyse des risques éventuels liés à la mise en œuvre de l'assistance électorale du Projet.

2) Matrice des risques

Matrice des risques

Risques	Catégorie	Probabilité et impact	Mesures d'atténuation	Suivi
Persistance du blocage politique est très élevé.	Politique	Sur le plan politique, le risque de persistance du blocage politique est très élevé. Par ailleurs, l'instrumentalisation politique d'Ebola dénoncée par la communauté internationale contribue à aggraver les réticences face aux mesures de prévention et la propagation incontrôlée de l'épidémie.	La reprise du dialogue politique prévue à partir du 15 juin 2015 devrait permettre d'aboutir un accord acceptable par toutes les parties prenantes, sous la facilitation des Nations Unies, en particulier, sur l'ordre de l'organisation de l'élection présidentielle et des élections locales et sur l'évolution des délégations spéciales en place dans 28 communes urbaines ainsi qu'une plus grande transparence du processus électoral. La mise en place d'un mécanisme permanent instituant les échanges entre la CENI et les acteurs électoraux devrait faciliter des échanges d'informations entre les partis politiques, le Gouvernement et la CENI sur le processus électoral et améliorer la confiance. Des activités de prévention/médiation des conflits et de promotion de la paix et de l'éducation civique et électorale seront accompagnées ainsi que la formation des partis politiques.	PNUD
Blocages au sein des groupes parlementaires	Opérationnelle/ organisationnelle/ Juridique	Sur le plan juridique les blocages au sein des groupes parlementaires provoquent une certaine paralysie institutionnelle de l'Assemblée Nationale en ce qui concerne l'adoption des lois organiques relatives aux réformes majeures du pays, notamment la révision de son Règlement Intérieur, la révision du Code électoral et l'évolution de l'administration électorale.	Les résultats du dialogue pourraient permettre d'adopter les révisions nécessaires pour faciliter le bon déroulement du processus électoral et pour améliorer le fonctionnement de l'institution parlementaire.	PNUD
Manque de transparence dans l'attribution du marché de l'opérateur de révision et dans la révision du fichier	Opérationnelle et organisationnelle	Sur le plan du fichier électoral, le manque de transparence dans l'attribution du marché de l'opérateur de révision et dans la révision du fichier risque de provoquer des désaccords sur le contenu et la composition de l'électorat.	Dans le cadre de la mise en œuvre des étapes de la révision du fichier électoral, le bureau d'études GEMALTO devra être au-dessus de tout soupçon en termes de neutralité, d'impartialité et de professionnalisme. Un comité technique consensuel devra être mis en place pour assurer le suivi des opérations de révision, d'affichage des listes provisoire et définitive des électeurs, de l'édition et de la distribution des cartes d'électeurs.	PNUD
manque de	Opération	Sur le plan institutionnel le	Le financement et le processus de	PNUD

capacités et de crédibilité de la CENI et de ses démembrements	nelle et organisationnelle	manque de capacités et de crédibilité de la CENI et de ses démembrements risquent d'engendrer des retards et des dysfonctionnements ne permettant pas de respecter les échéances du processus électoral.	recrutement de l'expertise nationale, de l'expertise internationale et du personnel d'appui devront intervenir de façon diligente pour assurer un accompagnement de la CENI et de ses démembrements au cours des différentes phases du processus électoral.	
Indisponibilité de la population durant la périoderévision des listes électorales et de distribution des cartes d'électeurs	Opérationnelle et organisationnelle	Sur le plan logistique, la période du ramadan du 18 juin au 17 juillet 2015, la saison des pluies et la persistance de l'épidémie Ebola dans certaines zones du pays risque de compromettre le déroulement des opérations de révision des listes électorales et de distribution des cartes d'électeurs ainsi que la mise à disposition des matériels électoraux dans les bureaux de vote dans les délais requis pour permettre le vote le jour du scrutin	Le plan logistique devra être élaboré suffisamment à l'avance et en adéquation avec le plan de passation et de livraison des marchés pour permettre l'acheminement des matériels électoraux dans les délais requis au niveau des bureaux de vote en tenant compte de l'état des infrastructures, de la situation climatique et de la situation sanitaire ainsi que de l'effectivité des démembrements de la CENI sur toute l'étendue du territoire.	PNUD
insuffisante des délais des différentes opérations.	Opérationnelle et organisationnelle	Sur le plan temporel, les étapes du chronogramme électoral présentent des faiblesses en termes de maîtrise insuffisante des délais des différentes opérations.	Afin de circonscrire les risques de reports successifs, le renforcement des capacités des parties prenantes et le recrutement diligent des ressources humaines devraient contribuer à anticiper les difficultés et à mieux programmer leurs interventions respectives.	PNUD
Insuffisance de préparation sur le plan budgétaire des élections	Financier	Sur le plan financier les requêtes tardives de la partie guinéenne et le manque de préparation sur le plan budgétaire des élections risquent d'entraîner la mise à disposition des financements du processus électoral dans des délais intenable par rapport au chronogramme électoral.	Une meilleure collaboration entre les PTF et la CENI est nécessaire pour assurer la complémentarité des financements externes ainsi qu'une plus grande implication du Ministère de l'Economie et des Finances Une mise à disposition rapide des financements est nécessaire de la part des PTF. A ce titre, l'UE assure des financements complémentaires en appui aux élections au travers de plusieurs programmes.	PNUD
Instrumentalisation politique et ethnociste au cours des campagnes	Sécurité	Sur le plan sécuritaire, le risque de déstabilisation est élevé avec les dérapages lors des manifestations, des campagnes électorales et le jour des scrutins ainsi que l'instrumentalisation politique de l'ethnisme. La menace Terroriste de plus	La mise en place d'une force de sécurisation des élections contribuera au bon déroulement de la campagne électorale et des scrutins. Les appuis apportés au travers des programmes d'appui à la RSS et à la police de proximité contribueront à la tenue d'élections pacifiques et sécurisées. Assurer par les services habilités du	PNUD / Gouvernement

		en plus perceptible aux frontières avec le Mali et la Côte d'Ivoire pourrait perturber la stabilité du pays et compromettre la tenue des élections.	Gouvernement, un renforcement des mesures de sécurité au niveau des zones transfrontalières identifiées par les services de renseignement de la Sécurité nationale.	
Nouvelle flambée de l'épidémie Ebola	Sécurité	<i>Sur le plan sanitaire</i> le risque d'une nouvelle flambée de l'épidémie Ebola reste élevé en particulier en milieu urbain du fait des réticences aux mesures de prévention et à l'instrumentalisation politique d'Ebola.	Un renforcement des mesures de prévention et de surveillance est nécessaire en particulier dans les foyers actifs. Le Comité de suivi du Code de bonne conduite des partis politiques et la HAC doivent surveiller tout amalgame entre le processus électoral et la lutte contre Ebola.	PNUD
Perte des acquis du SNU en matière d'accompagnement de la démocratie	Stratégique	<i>Sur le plan stratégique</i> , le risque de la perte des acquis du SNU en matière d'accompagnement de la démocratie et du PNUD en qualité de facilitateur neutre et crédibles en appui au processus électoraux.	La mise en place effective d'un préfinancement pour la prise en charge des coûts d'acquisition du matériel électoral et de la fourniture de l'assistance technique électorale dans l'attente de la signature avec l'Union Européenne d'une Convention de délégation au titre du 11 ^{ème} FED.	PNUD

VII. Contexte légal

Le présent de Projet constitue l'instrument défini dans le premier article de l'Accord Type d'Assistance de Base entre le Gouvernement de la Guinée et le Programme de Développement des Nations Unies.

Les révisions suivantes peuvent être apportées au présent descriptif de Projet, même si elles ne sont revêtues que de la signature du Représentant Résident ou du Directeur Pays du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du descriptif du projet n'ont pas d'objection à formuler à propos des changements envisagés.

les révisions n'ayant pas pour effet d'apporter des modifications majeures aux objectifs immédiats, aux produits ou aux activités du Projet, mais qui sont dues à un réaménagement des apports déjà convenus ou à des hausses de coûts entraînés par l'inflation ou toute autre cause indépendante de notre volonté, les révisions pour l'accroissement des dépenses du personnel ou d'autres frais dus à l'inflation ou à d'autres causes.

Les révisions annuelles obligatoires ayant pour objet de réaménager la fourniture d'apports déjà prévus, de refléter une hausse du coût des services d'experts ou d'autres coûts par suite de l'inflation ou de tenir compte du traitement préférentiel accordé pour le remboursement des dépenses des agences d'exécution seront faits et soumis à la signature du PNUD et des signataires du projet. L'administration globale du Projet sera régie par les procédures et règlements du PNUD contenus dans le Manuel de Programmation dans le contexte politique défini par le Conseil d'Administration.

VIII. Le tableau qui suit est proposé à titre indicatif. Il sera complété à l'issue des négociations de manière à couvrir l'ensemble des activités.

PRODUITS ESCOMPTEES	CIBLES DES PRODUITS (SUR LES ANNEES)	ACTIVITES CLES	RESPONSABLE	INTRANTS	BUDGET (USD)
Effet cadre stratégique intermédiaire SNU :					
Effet cadre stratégique PNUD :					

Domaine prioritaire : Gouvernance démocratique

Composante 1 : Appui aux opérations électorales

La CENI est outillé pour organiser les scrutins prévus Situation de référence : La CENI ne dispose pas de tous les moyens y compris en ressources humaines, outils et matériels nécessaires pour exécuter sa mission	2015-2016: Tenue dans les délais d'élections transparentes, libres, crédibles et inclusives, dans un climat apaisé	Appui à la mise à jour et à la diffusion d'outils de formation (documents de stratégie, guides, manuels, etc.) pour les différentes opérations électorales	PNUD	Expertise et financements	
Indicateurs: Chronogramme électoral réaliste et disponible Plan logistique opérationnel disponible et partagé avec les parties prenantes au processus électoral au plus tard 6 semaines avant la date des élections.. Proportion du personnel de la CENI formé maîtrisant les	Le personnel de la CENI est renforcé dans ses capacités à gérer efficacement le processus électoral	Formation du personnel de la CENI au niveau central et local sur la mise en œuvre du processus électoral Planification stratégique et élaboration du plan logistique et opérationnel pour les élections Développement du plan de déploiement et collecte du matériel électoral Numérisation et archivage des documents, formulaires et imprimés électoraux.	PNUD CENI, PNUD * Les experts de l'Assistance électorale CENI, PNUD * Les experts de l'Assistance électorale CENI		

Handwritten signature/initials

Handwritten signature

techniques d'organisation et de gestion du processus électoral(ceux ayant réussi au test d'évaluation)					
Total					
Les démembrements de la CENI sont mis en place et opérationnels	2015 : Cartographie des sites démembrés existe	des sites démembrés	Conception d'une stratégie d'identification et mise en place de démembrements à travers le pays	CENI/PNUD	Financement Missions terrain
Situation de référence :			Identification et équipement des sites de la CENI (démembrements)	CENI/PNUD	
Indicateurs : la CENI est établie et fonctionnel dans les préfectures et sous-préfectures du pays	2015 : Recrutement du personnel de la CENI pour tout le pays complété	du personnel de la CENI	Recrutement du personnel des démembrements et paiements des indemnités	CENI/PNUD	
Total					
La crédibilité de la CENI est améliorée.	Enquête réalisée par un centre indépendant.		La transparence de la CENI vis-à-vis de l'extérieur est assurée.		
Situation de référence :			Des concertations régulières sont organisées.		
Indicateurs :			Création d'un site internet et mise à jour régulière.		
Total					
Un appui logistique adéquat (matériel électoral) est apporté au processus électoral	2015 : Élaboration des plans d'approvisionnement pour tous les scrutins 2015-2016 :		Élaborations des plans d'approvisionnement des matériels et intrants électoraux sur la base de la cartographie, plan et calendriers pour les préfectures, sous-préfectures	CENI/PNUD	Expertise et financements
Situation de référence : Les autorités nationales ne				* Les experts de l'Assistance électorale appuieront cette activité	

Projet d'Appui au Cycle Electoral de la Guinée (2015-2017) PACEG

<p>disposent pas les moyens logistiques pour appuyer le processus électoral</p> <p>Indicateurs : Les matériels nécessaires pour assurer le tenu des scrutins sont disponibles</p> <p>Le transport des matériels dans toutes les préfectures du pays est assuré</p>	<p>Achats des matériels nécessaires pour la tenue des élections selon le chronogramme établi</p> <p>Moyens de transport de matériels identifiés et confirmés.</p>	<p>Acquisition du matériel électoral y compris matériel de bureau de vote sur la base des plans formulés (urnes, isoaloirs, etc.) pour 2 scrutins (présidentielles et communales)</p> <p>Stockage et sécurisation du matériel pendant les élections</p> <p>Paiement du transport de matériel pour toutes les opérations électorales (bulletins et collecte du matériel post scrutins)</p>	<p>CEMI/ PNUD</p> <p>CEMI</p> <p>PNJD</p>	
<p>Le processus électoral est sécurisé dans toutes les zones du pays</p> <p>Indicateurs : Dispositif sécuritaire pour les scrutins mise en place et actif</p> <p>Mise en place d'un mécanisme de suivi de la situation sécuritaire lors des scrutins</p> <p>Nombre d'actes de violences électorales</p> <p>Nombre d'actes de violence dénoncés et sanctionnés.</p>	<p>2015 :</p> <p>Élaboration des plans de sécurisation des zones sensibles du pays</p> <p>2015-2016 :</p> <p>Système sécuritaire pour le processus électoral établi et opérationnel</p> <p>Réduction et prévention des actes de violences électorales</p>	<p>Développement d'un plan de sécurisation des opérations élections (campagnes, sensibilisation, scrutins, dépouillement et remontée des résultats)</p> <p>Appui aux forces nationales (police & gendarmerie)</p> <p>Formation en techniques de négociation, médiation, de prévention et de règlement des conflits</p> <p>Mise en place d'un mécanisme de suivi de la situation sécuritaire lors des scrutins y compris le « système d'alerte précoce »</p>	<p>CEMI/PNUD</p> <p>recrutement d'un consultant national pour l'élaboration du plan de sécurisation des élections</p> <p>PNJD,</p> <p>PNUD</p>	<p>Expertise et financements</p>

<p>Les capacités nationales de gestion du contentieux électoral sont renforcées</p> <p>Situation de référence : Insuffisance de Magistrats ayant une expérience dans la gestion du contentieux électoral en 2015</p>	<p>2015-2016:</p> <p>Les éventuels contentieux électoraux sont traités de manière rapide et avec la plus grande transparence, contribuant ainsi à réduire ou écarter la possibilité de conflits violents liés aux élections</p>	<p>Appui à la formation des membres de la Cour Constitutionnelle, des magistrats, juges, avocats, auxiliaires de justice et délégués et au renforcement des capacités institutionnelles de la Cour</p> <p>Appui au renforcement des capacités des Juristes</p>	<p>PNUD, Constitutionnelle, ONGs</p>	<p>Expertise et financements</p>
<p>Indicateurs: Nombre de magistrats, auxiliaires de justice et avocats maîtrisant les règles et procédures en matière de gestion des contentieux électoraux</p>	<p>Nombre d'actes de violences électorales réduits</p>	<p>Conception, production et dissémination de supports d'éducation civique et électorale y compris sur la prévention des conflits et leur résolution non violente,</p>	<p>PNUD,</p>	
<p>Nombre de contentieux électoraux gérés par les juridictions compétentes</p>		<p>Organisation de sessions de dialogue et appui aux mécanismes de veille et de prévention des conflits à travers le pays</p>	<p>CENI /PNUD, ONGs</p>	
<p>Nombre de concertations entre les acteurs du processus assurées</p>		<p>Appui institutionnel et technique des acteurs en vue de prévention et la gestion des contentieux</p> <p>Appui au déploiement des juges, magistrats et délégués de la Cour Constitutionnelle</p>	<p>PNUD, CENI</p>	

Projet d'Appui au Cycle Electoral de la Guinée (2015-2017) PACEG

<p>Les Organisations de la Société Civile (OSC) sont en mesure d'assurer une couverture efficace du processus électoral et contribuent au renforcement de la transparence des opérations électorales</p>	<p>2015-2016: Les capacités des OSC et des partis politiques sont renforcées et sont capables de déployer des observateurs et délégués pendant les différentes phases du processus électoral afin d'en renforcer la crédibilité et la transparence</p>	<p>Appui à la CENI pour la mise en place et l'entretien des Comités de liaison ainsi que d'une cellule d'accréditation des observateurs Appui à l'élaboration et la production des documents destinés aux observateurs</p>	<p>PNUD, CENI PNUD, CENI</p>	<p>Expertise et financements</p>
<p>Indicateurs : Existence d'une cellule d'accréditation des observateurs de la société civile Nombre d'observateurs nationaux formés les techniques d'observation électorale. Nombre d'OSC appuyé pour assurer la couverture et la transparence du processus électoral. Nombre d'actes de violences électorales</p>	<p>Les OSC sont sensibilisées sur l'importance des droits de l'homme et toutes les phases du processus électoral se déroulent dans le strict respect de ces droits Participation accrue des populations au processus électoral</p>	<p>Appui à la formation des formateurs et l'induction des observateurs électoraux y compris ceux déployés sur le terrain par la Cour Constitutionnelle</p>	<p>CENI, PNUD, CENI, PNUD,</p>	
<p>La participation politique des femmes et des jeunes aux élections, en qualité de</p>	<p>2015-2016 Une implication plus</p>	<p>Appui à l'élaboration d'une stratégie de prise en compte de la dimension genre et des jeunes dans le processus électoral</p>	<p>PNUD – ONU FEMMES</p>	<p>Expertise et financements</p>

Projet d'Appui au Cycle Electoral de la Guinée (2015-2017) PACEG

<p>candidats et leur représentation dans les instances décisionnelles est accrue</p> <p>Situation de référence : Faible taux de participation des femmes dans le processus politique</p> <p>Indicateurs: Existence d'une stratégie de prise en compte de la dimension genre et jeune dans le processus électoral Nombre de jeunes actifs dans le débat politique dans le domaine public Nombre de candidatures féminines lors des différentes consultations électorales Nombre de femmes élues Taux de participation des électeurs désagrégé par sexe.</p>	<p>grande des femmes en politique, notamment par une participation plus accrue au processus électoral</p> <p>Une représentation accrue des femmes dans les organes électifs</p> <p>La stratégie de prise en compte du genre et des jeunes dans les élections est mise en oeuvre</p> <p>Participation active des jeunes aux forums et dans les débats politiques</p> <p>Au moins 50% de femmes inscrites sur les listes électorales</p>	<p>Appui technique pour l'intégration du genre dans les activités et programmes de la CENI et des parties prenantes (partis politiques et OSC)</p> <p>Appui à la formation des femmes leaders et à la mobilisation des femmes et des jeunes au processus électoral comme candidates, électrices, observatrices, témoins des partis politiques et membres des BV</p> <p>Appui technique aux partis politiques pour susciter des candidatures féminines et intégrer le genre dans leurs stratégies électorales</p>	<p>PNUD - ONU FEMMES</p> <p>PNUD ONUFEMMES</p> <p>PNUD ONUFEMMES</p>	
--	--	--	--	--

Formation et observation électorale des partis politiques via NDI

Les activités suivantes seront mises en œuvre :

- la formation des délégués des partis politiques lors du 1^{er} tour de l'élection et lors du 2^{ème} tour la formation et le déploiement des délégués des partis politiques dans les communes urbaines de Conakry et dans les 7 Régions de la Guinée pour surveiller le processus électoral, du matériel de formation et des formulaires de surveillance le jour des élections seront mis à disposition ;
- un appui aux coalitions politiques au 2^{ème} tour, avec l'équipement en kits de surveillance pour couvrir 100% des bureaux de vote (2 délégués pour chacun des 15.000 bureaux de vote) au travers de la création de centres conjoints de communication des coalitions pour le recueil et l'analyse des données des bureaux de vote ;
- l'application du Code de bonne conduite des partis politiques : lors des élections législatives de 2013, 109 partis politiques ont signé le Code de bonne conduite dont le suivi de l'application a été mis en place au travers de la création d'un Comité de suivi multipartite, avec des démembrés dans 202 sous-préfectures (sur 305) et 5.000 membres. Un travail de renouvellement des engagements des partis politiques sera mené avec de la vulgarisation, des spots radio et TV afin de garantir des élections transparentes et pacifiques ;
- l'encouragement du dialogue entre les partis politiques et la CENI au travers de la facilitation de rencontres régulières entre la CENI et le Comité de suivi du Code de bonne conduite ;
- l'appui à l'observation domestique du jour de l'élection avec une assistance technique auprès des organisations de la société civile d'observation citoyenne pour les appuyer en termes de méthodologie de recrutement et de formation des observateurs, de formulaires d'observation, de méthodologie d'observation basée sur l'échantillonnage, le développement d'un système de communication pour les données d'observation et une base de données pour gérer et analyser les résultats.

Renforcement et accompagnement du dialogue politique

Appui aux cadres de concertation existants qui sont

- la plateforme 'Synergie d'action pour la paix en Guinée', cadre d'échange, d'analyse et de proposition qui prétend jouer un rôle d'interface entre les différents acteurs du processus électoral afin de promouvoir le dialogue social en vue de maintenir la paix
- la Commission pour le dialogue politique présidée par le Ministre d'Etat à la Justice.
- Les CECE

Réforme du cadre juridique

Le contenu de la révision du Code électoral a déjà fait l'objet de travaux notamment menés par IFES et par NDI. Si le dialogue politique est fructueux, la révision du Code électoral pourrait être adoptée par l'Assemblée nationale ainsi que la révision de la loi portant organisation et fonctionnement de la CENI. Le Code des Collectivités Locales devra aussi être revu, notamment pour combler le vide juridique des délégations spéciales prolongées au-delà de 6 mois.

B -

MA

Composante 3 : Renforcement des capacités, et gestion/coordination du programme

<p>La coordination entre les partenaires et la CENI est assurée</p> <p>Situation de référence : Manque de mécanisme formel de coordination entre les partenaires de développement appuyant le processus électoral</p> <p>Indicateurs : Le Comité de Pilotage mis en place et fonctionnel Le pourcentage de partenaires qui mettent en œuvre des activités déjà prises en compte par d'autres acteurs</p>	<p>2015: Le Comité de Pilotage est mis en place et assure la coordination des partenaires au développement contribuant aux élections La coordination de l'assistance technique apportée par les différents partenaires est assurée, optimisant les synergies au profit de la CENI 2015-2016 : La structure de coordination est établie et pérennisée pour assurer un suivi continu sur l'appui au processus électoral</p>	<p>Élaboration et approbation des TDRS du Comité de Pilotage</p> <p>Mise en place et fonctionnement du Comité de Pilotage du projet</p> <p>Appui à la mise en place et fonctionnement d'un cadre de coordination pour les activités et opérations électorales (CENI, partenaires nationaux, partenaires de développement etc.)</p>	<p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p>	<p>Expertise</p>	<p>0</p>
<p>4.2 L'UGP est mise en place et opérationnelle</p> <p>Situation de référence : Manque d'équipe dédiée à la mise en œuvre du programme au sein du PNUD</p> <p>Indicateurs : Ressources humaines et financières nécessaires disponibles Mise en œuvre et clôture du programme PACEG selon les procédures du PNUD</p>	<p>2015-2016: Le recrutement des experts internationaux et nationaux de l'UGP est assuré et conclu Les experts de l'UGP portent un appui en conseils et avis techniques contribuant au renforcement des capacités de la CENI et autres acteurs clés dans le processus électoral</p>	<p>Sélection et recrutement des experts et autre personnel d'appui de l'UGP</p> <p>Installation et acquisition des équipements requis pour le fonctionnement de l'UGP</p> <p>La programmation des activités est assurée à travers le suivi et évaluation du programme.</p>	<p>PNUD</p> <p>PNUD</p> <p>PNUD</p>	<p>Expertise financements</p>	<p>et</p>

Annexe 4 : Budget Indicatif du Projet (en dollar US)



Titre du poste: Consultant International Conseiller Technique principal du PACEG
Type de contrat: Contrat de Service Individuel
Lieu d'affectation: Conakry, avec des déplacements à l'intérieur du pays
Durée de la mission : 6 mois
Date de démarrage : 15 Aout 2015

TACHES ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité et la direction de la Direction du PNUD en Guinée, et la supervision technique du Directeur Pays Adjoint/Programme, le CTP du Projet PNUD aura pour mission de mettre en œuvre et d'administrer le Projet PACEG. Le CTP travaillera en étroite collaboration avec la CENI et, à travers celle-ci, avec les autres acteurs, afin de promouvoir un processus électoral le plus crédible et le plus transparent possible. Il reste entendu qu'il prendra uniquement ses instructions des Nations Unies. Ses attributions sont les suivantes:

- a) En tant que Conseiller Technique principal du PACEG :
- Mettre en place le Projet PNUD d'Appui au Processus Électoral (PACEG);
 - Gérer, superviser et coordonner, sur le plan technique et administratif, le personnel du PACEG, y compris les experts, les consultants et le personnel local;
 - Planifier et coordonner le soutien des partenaires à la CENI et aux autres acteurs et conseiller les administrations en la matière;
 - Être responsable devant le Comité de Pilotage (CP) du fonds commun et assurer le secrétariat de ce mécanisme de coordination du Projet PACEG;
 - Fournir au CP les conseils et informations pour la planification stratégique et la prise de décision, des rapports écrits d'avancement des activités et des rapports financiers lors des réunions du CP en vue de leur adoption;
 - Animer, en collaboration avec le Président de l'CENI, les réunions hebdomadaires du Comité Technique (CT);
 - Préparer un rapport d'activités bimensuel avec indication du degré de mise en œuvre des activités par rapport aux résultats définis dans le projet et mention des contraintes envisagées; des rapports annuels sur les activités du Projet; des états financiers détaillés trimestriels, à l'attention du PNUD et du CP;
 - Tenir le secrétariat des séances périodiques d'information et de concertation du PNUD, de la CENI avec les partenaires au développement;
 - Assurer le partage d'informations avec les parties prenantes au processus électoral;
 - Superviser et assurer la coordination des sous-programmes du fonds commun;
 - Préparer et assister les missions d'évaluation du Projet;
 - Superviser le travail de préparation de l'audit du Projet.
 - S'assurer en toutes circonstances que le Projet ne compromet nullement la crédibilité du SNU, les intérêts du pays et des partenaires impliqués dans le processus.

DOMAINES DE COMPÉTENCES



Professionalisme: très bonnes connaissances des systèmes et procédures électoraux, expertise de terrain, capacité à s'adapter aux réalités spécifiques du pays hôte.

Leadership: aptitude à planifier, coordonner et superviser les activités d'une équipe pluridisciplinaire.

Planification et organisation: faire preuve d'une capacité à planifier et à organiser son travail.

Communication: être capable d'écrire de façon claire et concise et de bien s'exprimer oralement.

Aptitude technologique: bonne maîtrise de l'outil informatique.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES

- Un diplôme universitaire (de niveau BAC+5, minimum) en sciences politiques, relations internationales, droit, sciences sociales, administration publique, gestion publique ou domaine équivalent.
- Un minimum de 10 ans d'expérience professionnelle spécifique dans le domaine des systèmes électoraux, de l'administration et de la gestion des processus électoraux.
- Une expérience confirmée dans la formulation des conseils techniques aux parties prenantes dans les processus électoraux, notamment aux organismes de gestion des élections et aux partenaires au développement (minimum de 7 ans).
- Une expérience confirmée dans la planification, la mise en œuvre et la supervision des projets d'assistance électorale sur financement des organisations internationales (minimum de 7 ans).
- Une expérience en gestion du projet et en gestion de ressources humaines.
- Une maîtrise parfaite des langues française et anglaise, aussi bien écrite que parlée.
- Une expérience spécifique en coordination de PTF, en relations Gouvernement - PTF et en gestion d'un fonds commun multi bailleurs.
- La connaissance des règles et règlements financiers du PNUD, et/ou d'autres partenaires de développement.
- Une expérience professionnelle dans des démocraties transitoires ou naissantes. Une expérience antérieure à ce même niveau de poste est un atout.

La sélection sera faite sur la base des critères suivants notés sur 100 comme suit:

- Diplômes - Points : 20
- Les connaissances professionnelles et l'expérience dans le domaine spécifique Points : 40.
- Connaissance des procédures PNUD et autres PTF - Points : 15
- utilisation d'Excel : 10
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé - Points : 10.
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé- Points : 5

Méthode d'évaluation des offres

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des qualifications du consultant et sa proposition financière avec un score d'au moins 30 % pour l'offre financière.

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière.

Soumission - le consultant international devra soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière):

La proposition technique doit contenir:

- Une lettre de motivation signée par le candidat (1 page);
- Une brève proposition technique dûment signée par le candidat (3-4 pages);
- Un plan de travail détaillé, avec des dates de début et de fin pour chaque action et délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables (5-10 pages);
- Un CV du candidat avec l'indication claire de son nom (tel qu'inscrit sur son passeport), sa date de naissance, ses qualifications académiques, ses compétences et son expérience professionnelle (4-5 pages);
- Un formulaire P11 (http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc) des Nations Unies dûment rempli et au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses mail.

La proposition financière:

Une proposition financière sur la base d'un montant forfaitaire incluant (les honoraires, les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours ouvrables pour la durée de la consultation).

Pour permettre une meilleure appréciation du montant forfaitaire proposé, le consultant doit éclater son montant forfaitaire en indiquant clairement les frais prévus pour les honoraires, les frais de voyages internationaux et ceux affectés aux indemnités journalières/perdiems.

Titre du poste: Consultant International logistique PNUD
Type de contrat: Contrat de Service Individuel
Lieu d'affectation: Conakry, avec des déplacements à l'intérieur du pays
Durée de la mission : 6 mois
Date de démarrage : 15 Aout 2015

TACHES ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité et la supervision du Conseiller Technique Principal (CTP) du Projet d'Appui au Cycle Electoral de la Guinée (2015-2017), PACEG et en étroite collaboration avec la CENI, l'intéressé(e) est notamment chargé(e) des tâches suivantes:

- Contribuer, en liaison avec la CENI, aux stratégies de mise en œuvre du plan logistique;
- Apporter un appui à la CENI dans l'élaboration d'un plan logistique, ainsi que dans sa mise en œuvre et son suivi;
- Appuyer la CENI dans la conception et mise en œuvre d'un plan de entreposage pour le matériel électoral, a niveau central et des démembrements ; Planifier et assurer l'acquisition en temps opportun des équipements logistiques nécessaires à la tenue des élections;
- Contribuer à la mise en place d'un plan de formation des agents électoraux dans le domaine de la logistique ;
- Concevoir les modules de formation spécifiques à la logistique électorale pour les agents logistiques de la CENI;
- Contribuer à la mise en place d'un système d'inventaire et de conservation du matériel électoral;
- Fournir des rapports d'avancement, ainsi que des informations ad hoc, au CTP dans le domaine spécifique de la logistique électorale ;
- Fournir au CTP toutes informations substantielles dans le domaine spécifique de sa compétence pour permettre de conseiller le Comité de pilotage (CP) dans la planification stratégique et la prise de décision pour les actions du Projet liées a l'appuy logistique;
- Exécuter, toute autre tâche entrant dans le cadre des attributions et du mandat du Projet et de l'unité intégrée d'assistance électoral des NU.

COMPÉTENCES

- Développer les connaissances et le savoir-faire au sein de la CENI et de ses démembrements en matière d'activités logistiques, durant toutes les phases du cycle logistiques, et développer des procédures et pratiques logistiques appropriées;
- Fournir des orientations et des conseils au Projet Élections, à la CENI sur le développement et l'adoption de stratégies et plans nationaux appropriés dans l'harmonisation avec le calendrier électoral, ainsi que des conseils sur la planification et la mise en œuvre efficace des activités logistiques pour des événements électoraux spécifiques;
- Formuler des solutions novatrices pour résoudre tout problème logistique relatif à la tenue d'un processus électoral complexe, en tenant compte du pays et des exigences en matière de qualité, et des échéanciers de livraison;
- Fournir des conseils et effectuer la supervision et des activités de contrôle de qualité lors de déploiement, la protection, la surveillance et la récupération du matériel électoral, y compris en effectuant des visites sur site;



- Soutenir la CEP dans l'élaboration et la mise en œuvre des principaux plans de déploiement, plans de contingence y compris la préparation, le stockage, la classification, l'identification, la livraison, le suivi et la récupération du matériel électoral. Sa présence sur le terrain sera nécessaire pour évaluer les capacités, recueillir des informations pertinentes, discuter avec les autorités locales et d'autres parties prenantes, tirer des leçons et déterminer les risques. En outre, sa présence sur le terrain sera nécessaire pour mettre en œuvre, surveiller et adapter les différents plans de manière réaliste;
- Veiller à ce que les thèmes transversaux tels que la sensibilité au genre et l'accessibilité pour les personnes vulnérables (personnes âgées et handicapées notamment) soient incorporés à l'appui du PNUD au cycle électoral;
- Fournir des rapports réguliers sur les progrès et les activités électorales selon les exigences du Projet;
- Promouvoir une approche collaborative, centrée sur le client et axés sur la qualité et les résultats au sein du Projet;
- Effectuer toute autre tâche nécessaire, telles qu'attribuées par le CTP du PNUD, pour la bonne conduite du projet

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE REQUISES

- Titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac + 4 (Maîtrise ou équivalent), de préférence en sciences politiques, sciences sociales, sciences juridiques, démographie et/ou statistiques ou dans des domaines apparentés;
- Un minimum de 7 ans d'expérience professionnelle des élections dont 5 spécifiques dans le domaine de la logistique électorale ; une expérience confirmée dans la formulation de conseils techniques aux parties prenantes dans les processus électoraux, notamment aux organismes de gestion des élections et aux PTF.
- Avoir une maîtrise parfaite du français, la connaissance de l'anglais étant un atout.

La sélection sera faite sur la base des critères suivants notés sur 100 comme suit:

- Diplômes - Points : 20
- Les connaissances professionnelles et l'expérience dans le domaine de la logistique Points : 40.
- Connaissance des procédures PNUD et autres PTF - Points : 15
- utilisation d'Excel : 10
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé - Points : 10.
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé- Points : 5

Méthode d'évaluation des offres

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des qualifications du consultant et sa proposition financière avec un score d'au moins 30 % pour l'offre financière.

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière.

Soumission - le consultant international devra soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière);

La proposition technique doit contenir:

— Une lettre de motivation signée par le candidat (1 page);

— Une brève proposition technique dûment signée par le candidat (3-4 pages);

— Un plan de travail détaillé, avec des dates de début et de fin pour chaque action et délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables (5-10 pages);

— Un CV du candidat avec l'indication claire de son nom (tel qu'inscrit sur son passeport), sa date de naissance, ses qualifications académiques, ses compétences et son expérience professionnelle (4-5 pages);

— Un formulaire P11 (http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc) des Nations Unies dûment rempli et au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses mail.

— La proposition financière:

— Une proposition financière sur la base d'un montant forfaitaire incluant (les honoraires, les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours ouvrables pour la durée de la consultation).

— Pour permettre une meilleure appréciation du montant forfaitaire proposé, le consultant doit éclater son montant forfaitaire en indiquant clairement les frais prévus pour les honoraires, les frais de voyages internationaux et ceux affectés aux indemnités journalières/perdiems.

\$ -

mf

Titre du poste:	Consultant national en logistique
Type de contrat:	Contrat de Service Individuel
Lieu d'affectation:	Conakry, avec des déplacements à l'intérieur du pays
Durée de la mission :	6 mois
Date de démarrage :	15 Aout 2015

TACHES ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité et la supervision de l'Expert Logistique, le spécialiste en logistique électorales assumera les tâches et responsabilités suivantes:

- Appuyer le développement et la gestion de la planification logistique des activités électorales;
- Appuyer au développement des stratégies de mise en œuvre du plan logistique;
- Apporter un appui à la CENI dans l'élaboration d'un plan logistique, ainsi que dans sa mise en œuvre et son suivi;
- Appuyer la CENI dans la conception et mise en œuvre d'un plan de entreposage pour le matériel électoral, a niveau central et des démembrements ; Planifier et assurer l'acquisition en temps opportun des équipements logistiques nécessaires à la tenue des élections;
- Contribuer à la mise en place d'un plan de formation des agents électoraux dans le domaine de la logistique ;
- Appuyer la conception des modules de formation spécifiques à la logistique électorale pour les agents logistiques de la CENI;
- Contribuer à la mise en place d'un système d'inventaire et de conservation du matériel électoral;
- Appuyer la préparation des rapports d'avancement, ainsi que des informations ad hoc dans le domaine spécifique de la logistique électorale ;

DOMAINES DE COMPÉTENCE

- Professionnalisme: bonnes connaissances des techniques attestées pour la logistique électorale, expertise de terrain, capacité à s'adapter aux réalités spécifiques du pays hôte.
- Leadership: aptitude à planifier, coordonner et superviser les activités d'une équipe pluridisciplinaire.
- Planification et organisation: faire preuve d'une capacité à planifier et à organiser son travail.
- Communication: être capable d'écrire de façon claire et concise et de bien s'exprimer oralement.
- Aptitude technologique: bonne maîtrise de l'outil informatique.
- Travail en groupe: aptitude à interagir, à établir et à maintenir de façon effective aussi bien avec les collègues, les supérieurs hiérarchiques qu'avec des personnes ayant des cultures différentes, de bonnes relations de travail dans le respect de la diversité.

QUALIFICATION MINIMUM ET EXPÉRIENCE REQUISES

- Titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac + 4 (Maîtrise ou équivalent), de préférence en sciences politiques, sciences sociales, sciences juridiques, démographie et/ou statistiques ou dans des domaines apparentés;
- Un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle des élections dont 2 spécifiques dans le domaine de la logistique électorale ; une expérience

confirmée dans la formulation de conseils techniques aux parties prenantes dans les processus électoraux, notamment aux organismes de gestion des élections.

- Avoir une maîtrise parfaite du français, la connaissance de l'anglais étant un atout.

La sélection sera faite sur la base des critères suivants notés sur 100 comme suit:

- Diplômes - Points : 20
- Les connaissances professionnelles et l'expérience dans le domaine spécifique Points : 40.
- Connaissance des procédures PNUD et autres PTF - Points : 15
- utilisation d'Excel : 10
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé - Points : 10
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé- Points : 5

Méthode d'évaluation des offres

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des qualifications du consultant et sa proposition financière avec un score d'au moins 30 % pour l'offre financière.

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière.

Soumission - le consultant international devra soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière):

La proposition technique doit contenir:

- Une lettre de motivation signée par le candidat (1 page);
- Une brève proposition technique dûment signée par le candidat (3-4 pages);
- Un plan de travail détaillé, avec des dates de début et de fin pour chaque action et délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables (5-10 pages);
- Un CV du candidat avec l'indication claire de son nom (tel qu'inscrit sur son passeport), sa date de naissance, ses qualifications académiques, ses compétences et son expérience professionnelle (4-5 pages);
- Un formulaire P11 (http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc) des Nations Unies dûment rempli et au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses mail.

La proposition financière:

Une proposition financière sur la base d'un montant forfaitaire incluant (les honoraires, les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours ouvrables pour la durée de la consultation).

Pour permettre une meilleure appréciation du montant forfaitaire proposé, le consultant doit éclater son montant forfaitaire en indiquant clairement les frais prévus pour les honoraires, les frais de voyages internationaux et ceux affectés aux indemnités journalières/perdiems.

Titre du poste:	Consultant International en Communication et Media
Type de contrat:	Contrat de Service Individuel
Lieu d'affectation:	Conakry, avec des déplacements à l'intérieur du pays
Durée de la mission :	6 mois
Date de démarrage :	15 Aout 2015

TACHES ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité et la supervision du Conseiller Technique Principal (CTP) du Projet d'Appui au Cycle Électoral de la Guinée (2015-2017), PACEG et en étroite collaboration avec la CENI, l'intéressé(e) est notamment chargé(e) des tâches suivantes:

- Apporter un appui à la CENI dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un Plan de communication;
- Proposer un cadre de concertation de la CENI avec les partis politiques, la société civile et tout autre acteur du processus;
- Proposer un code de conduite des partis politiques et des acteurs de la société civile;
- Apporter un appui à la CENI pour la préparation des conférences, points de presse et rencontres avec la société civile, medias et partis politiques;
- Contribuer à la mise en place d'un système d'information et d'échange d'information sur le processus électoral, ainsi que les actions des autres acteurs ou intervenants en liaison avec le processus;
- Fournir des rapports d'avancement, ainsi que des informations ad hoc, au CTP dans le domaine spécifique de sa compétence;
- Exécuter toute autre tâche entrant dans le cadre des attributions, du mandat du Projet et de l'UGP.

COMPÉTENCES

- Solides capacités d'analyse et de synthèse des situations et habilité à trouver des solutions;
- Aptitude à travailler sous la contrainte des délais et des résultats en faisant preuve d'initiative, de dynamisme et de pro activité;
- Aptitude et intérêt à travailler en équipe dans un environnement multiculturel;
- Solides capacités d'expression écrite et orale et réelles aptitudes à formuler de façon claire et concise ses idées;
- Aptitude à communiquer de façon efficace avec les différents partenaires impliqués;
- Ouverture d'esprit et volonté de faire preuve d'adaptabilité et de souplesse dans les relations avec ses collaborateurs;
- Pédagogie et disponibilité pour s'inscrire dans un cadre de transfert de compétences.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES

- Diplôme universitaire en sciences sociales, communication ou équivalent.
- Au moins 5 ans d'expérience avérée en matière de reporting et de communication institutionnelle ; une expérience confirmée dans la formulation de conseils techniques aux parties prenantes dans les processus électoraux, notamment aux organismes de gestion des élections et aux PTF.

- Une maîtrise parfaite de la langue française, aussi bien écrite qu'orale, est indispensable. Une solide connaissance pratique de l'Anglais est aussi nécessaire pour une bonne interaction avec les partenaires.

La sélection sera faite sur la base des critères suivants notés sur 100 comme suit:

- Diplômes - Points : 20
- Les connaissances professionnelles et l'expérience dans le domaine spécifique Points : 40.
- Connaissance des procédures PNUD et autres PTF - Points : 15
- utilisation d'Excel : 10
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé - Points : 10.
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé- Points : 5

Méthode d'évaluation des offres

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des qualifications du consultant et sa proposition financière avec un score d'au moins 30 % pour l'offre financière.

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière.

Soumission - le consultant international devra soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière):

La proposition technique doit contenir:

- Une lettre de motivation signée par le candidat (1 page);
- Une brève proposition technique dûment signé par le candidat (3-4 pages);
- Un plan de travail détaillé, avec des dates de début et de fin pour chaque action et délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables (5-10 pages);
- Un CV du candidat avec l'indication claire de son nom (tel qu'inscrit sur son passeport), sa date de naissance, ses qualifications académiques, ses compétences et son expérience professionnelle (4-5 pages);
- Un formulaire P11 (http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc) des Nations Unies dûment rempli et au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses mail

La proposition financière:

Une proposition financière sur la base d'un montant forfaitaire incluant (les honoraires, les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours ouvrables pour la durée de la consultation).

Pour permettre une meilleure appréciation du montant forfaitaire proposé, le consultant doit éclater son montant forfaitaire en indiquant clairement les frais prévus pour les honoraires, les frais de voyages internationaux et ceux affectés aux indemnités journalières/perdiems.

\$ -



PACEG

Titre du poste:	Consultant International Reporting Officer
Type de contrat:	Contrat de Service Individuel
Lieu d'affectation:	Conakry, avec des déplacements à l'intérieur du pays
Durée de la mission :	6 mois
Date de démarrage :	15 Aout 2015

Sous l'autorité et la supervision du Conseiller Technique Principal (CTP), l'intéressé(e) est notamment chargé(e) des tâches suivantes:

- Analyser, synthétiser et rédiger les rapports périodiques (rapports journaliers, rapports spéciaux, rapports hebdomadaires et rapports de fin d'activités,)
- Appuyer l'Unité de Gestion du Projet (UGP) dans son rôle de Secrétariat du Comité de Pilotage (CP);
- Participer aux réunions et rencontres institutionnelles dans le cadre du Projet et produire les rapports et comptes rendus de ces réunions et rencontres.
- Contribuer à élaborer toutes autres analyses demandées au Project PACEG en Français et en Anglais ;
- Assurer la mise en place et la tenue régulière d'un système d'archivage électronique de toutes les données et documents produits au cours du processus électoral, et particulièrement de la documentation de l'UGP;
- Exécuter toutes autres tâches requises par le Projet et conformes à mes compétences ;
- Contribuer à l'élaboration du plan de travail du Projet et des résultats attendus;
- Rédiger un rapport des activités annuelles réalisées conformément aux prévisions ;

DOMAINES DE COMPÉTENCES

- Professionnalisme: bonne connaissance des procédures électorales, bonnes connaissances techniques attestées pour les opérations électorales, expertise de terrain, capacité à s'adapter aux réalités spécifiques du pays hôte, capacité à faire des rapports écrits.
- Leadership: aptitude à planifier, coordonner et superviser les activités d'une équipe pluridisciplinaire.
- Planification et organisation: faire preuve d'une capacité à planifier et à organiser son travail.
- Communication: être capable d'écrire de façon claire et concise et de bien s'exprimer oralement et en français et en anglais.
- Aptitude technologique: bonne maîtrise de l'outil informatique.
- Travail en groupe: aptitude à interagir, à établir et à maintenir de façon effective aussi bien avec les collègues, les supérieurs hiérarchiques qu'avec des personnes ayant des cultures différentes, de bonnes relations de travail dans le respect des diversités.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES

- Niveau d'instruction: Diplôme universitaire en sciences politiques, sociales, relations internationales, économie internationale, droit, administration publique ou autres domaines apparentés, ou bien formation professionnelle attestée équivalente sanctionnée par un diplôme et complétée par une expérience dans des domaines pertinents, en particulier l'administration des projets électoraux.
- Expérience: Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine reporting et communications, en particulier dans les pays en développement, l'expérience acquise dans le cadre de missions de maintien de la paix, multilatérales ou

internationales étant privilégiée; avec au moins 2 ans d'expérience dans l'administration des élections ou de la participation à des opérations ou à des projets dans le domaine électoral.

- Une connaissance de la GUINÉE serait un atout.
- Langue: Écrire et parler couramment le français et l'anglais.
- Autres aptitudes: Bonne connaissance des règles et procédures des agences des Nations Unies.

La sélection sera faite sur la base des critères suivants notés sur 100 comme suit:

- Diplômes - Points : 20
- Les connaissances professionnelles et l'expérience dans le domaine spécifique Points : 40.
- Connaissance des procédures PNUD et autres PTF - Points : 15
- utilisation d'Excel : 10
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé - Points : 10.
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé- Points : 5

Méthode d'évaluation des offres

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des qualifications du consultant et sa proposition financière avec un score d'au moins 30 % pour l'offre financière.

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière.

Soumission - le consultant international devra soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière):

La proposition technique doit contenir:

- Une lettre de motivation signée par le candidat (1 page);
- Une brève proposition technique dûment signée par le candidat (3-4 pages);
- Un plan de travail détaillé, avec des dates de début et de fin pour chaque action et délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables (5-10 pages);
- Un CV du candidat avec l'indication claire de son nom (tel qu'inscrit sur son passeport), sa date de naissance, ses qualifications académiques, ses compétences et son expérience professionnelle (4-5 pages);
- Un formulaire P11 (http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc) des Nations Unies dûment rempli et au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses mail.

La proposition financière:

Une proposition financière sur la base d'un montant forfaitaire incluant (les honoraires, les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours ouvrables pour la durée de la consultation).

Pour permettre une meilleure appréciation du montant forfaitaire proposé, le consultant doit éclater son montant forfaitaire en indiquant clairement les frais prévus pour les honoraires, les frais de voyages internationaux et ceux affectés aux indemnités journalières/perdiems.

Titre du poste:	Consultant International en Operations
Type de contrat:	Contrat de Service Individuel
Lieu d'affectation:	Conakry, avec des déplacements à l'intérieur du pays
Durée de la mission :	6 mois
Date de démarrage :	15 Aout 2015

TACHES ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité et la supervision du Conseiller Technique Principal (CTP), l'expert en opérations sera chargé d'apporter un appui-conseil et assumer, de manière non limitative, les tâches et responsabilités suivantes - le tout conformément aux règles du PNUD relatives aux normes et les procédures:

- Conseiller sur les politiques opérationnelles relatives à l'exécution du projet et de sa gestion ;
 - Gestion conforme des ressources financières ;
- Conseils sur les politiques opérationnelles relatives à l'exécution des projets et gestion axée sur l'atteinte des résultats suivants:
- Veiller au respect des processus de mise en œuvre opérationnelle du projet ;
 - Examiner les travaux trimestrielle / annuelle et les plans budgétaires ainsi que les plans de mise en œuvre détaillés en coordination avec l'équipe de projet ;
- Assurer la gestion de ressources financières efficaces et précise en se concentrant sur la réalisation des résultats suivants:
- Activités financières, système d'enregistrement financier et des rapports ;
 - Mise en œuvre de contrôles internes efficaces, telles que l'entretien du système de contrôle des dépenses internes ;
- Veiller à la passation des marchés efficace et services logistiques, supervision de l'équipe en se concentrant sur la réalisation des résultats suivants:
- Les stratégies d'acquisition, y compris la stratégie de 'sourcing', sélection et évaluation de fournisseurs et gestion de la qualité ;
 - Révision des termes de référence afin d'assurer la qualité des intrants à acquérir
- Assurer la gestion des ressources humaines efficace et l'administration générale du projet en mettant l'accent sur l'atteinte des résultats suivants:
- Respect des règles et règlements en matière de recrutement et de gestion des ressources humaines pour le projet du PNUD
 - Préparation d'un plan de recrutement et élaboration des descriptions de poste pour le personnel nécessaire ;
 - Appui aux processus de recrutement et travaillera en étroite collaboration avec l'unité des ressources humaines du bureau du PNUD en République centre Afrique.

QUALIFICATIONS

- Diplôme universitaire (maîtrise ou équivalent) en administration des affaires, gestion des opérations, sciences sociales, développement international, économie ;
- 7 ans d'expérience de travail pertinente, au moins 5 qui impliquent une expérience de haut niveau similaire de la gestion opérationnelle de projets ou de programmes ; 3 ans d'expérience pertinente en matière de gestion électorale;

- Expérience de maintien de haut niveau des relations professionnelles avec de hauts responsables gouvernementaux dans des environnements politiques sensibles;
- Projet de fond de l'expérience de la gestion opérationnelle, y compris la connaissance de travail détaillée des ressources humaines, les achats, les TIC, la finance, la gestion d'actifs et de la logistique;
- Expérience dans un contexte international avec l'ONU ou avec des organisations internationales, ou contexte similaire;
- Expérience de gestion des ressources financières;

APTITUDES PERSONNELLES

- Travailler en équipe et dans un environnement multiculturel;
- Capacité à travailler sous pression;
- Aptitude à tenir des délais contraignants;
- Autonomie, sens de l'initiative et de l'anticipation
- Esprit d'analyse et de rigueur scientifique;
- Expérience en informatique, y compris connaissance de travail de MS Office (Word, Excel, PowerPoint), Front Page, Adobe In-Design et systèmes de gestion basés sur le Web. Bonne connaissance de l'Atlas;
- Connaissance des procédures d'assistance électorale du PNUD un atout.
- Connaissance pratique des principes et des pratiques de gestion de projet du PNUD - essentiels.
- Excellente élocution et très grande capacité rédactionnelle.
- Exigences linguistiques: Maîtrise de l'anglais et du français

La sélection sera faite sur la base des critères suivants notés sur 100 comme suit:

- Diplômes - Points : 20
- Les connaissances professionnelles et l'expérience dans le domaine spécifique Points : 40.
- Connaissance des procédures PNUD et autres PTF - Points : 15
- utilisation d'Excel : 10
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé - Points : 10.
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé- Points : 5

Méthode d'évaluation des offres

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des qualifications du consultant et sa proposition financière avec un score d'au moins 30 % pour l'offre financière.

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière.

Soumission - le consultant international devra soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière);

La proposition technique doit contenir:

- Une lettre de motivation signée par le candidat (1 page);
- Une brève proposition technique dûment signé par le candidat (3-4 pages);

- Un plan de travail détaillé, avec des dates de début et de fin pour chaque action et délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables (5-10 pages);
- Un CV du candidat avec l'indication claire de son nom (tel qu'inscrit sur son passeport), sa date de naissance, ses qualifications académiques, ses compétences et son expérience professionnelle (4-5 pages);
- Un formulaire P11 (http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc) des Nations Unies dûment rempli et au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses mail.

La proposition financière:

Une proposition financière sur la base d'un montant forfaitaire incluant (les honoraires, les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours ouvrables pour la durée de la consultation).

Pour permettre une meilleure appréciation du montant forfaitaire proposé, le consultant doit éclater son montant forfaitaire en indiquant clairement les frais prévus pour les honoraires, les frais de voyages internationaux et ceux affectés aux indemnités journalières/perdiems.

Titre du poste: Consultant national Assistant aux Opérations
Type de contrat: Contrat de Service Individuel
Lieu d'affectation: Conakry, avec des déplacements à l'intérieur du pays
Durée de la mission : 6 mois
Date de démarrage : 15 Aout 2015

TACHES ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité et la supervision du Conseiller Technique Principal (CTP) et de l'Expert en Operations PNUD, le spécialiste en opérations électorales assumera les tâches et responsabilités suivantes au sein de l'Unité de Gestion de Projet (UGP):

Mise en œuvre des stratégies opérationnelles axées sur la réalisation des résultats suivants:

- Responsable des acquisitions du Projet ;
- Le respect intégral des activités de passation de marchés avec les règles, règlements et politiques de l'ONU / PNUD; la mise en œuvre des politiques opérationnelles de l'entreprise.
- Préparation des commandes d'achat dans ATLAS;
- Réconciliation de OA; mesures correctives en temps opportun sur les OA avec contrôle du budget des erreurs et autres problèmes et enfin fermeture des OA;
- Traitement et réconciliation des factures mensuelles récurrentes ;
- Appui en l'absence de l'Expert en Operations PNUD

Assure l'organisation des services logistiques axés sur la réalisation des résultats suivants:

- Les services de voyage et des paiements connexes à l'UGP et d'autres parties sont prévues et effectués de manière efficace et en temps opportun, et ce y compris le soutien des documents de voyage et la délivrance des visas;
- Réception et envoi de boîtes de publications et tenue de dossiers;
- Coordination de l'entretien des bureaux et des services de réparation; assistance pour la réparation de matériel de bureau et de soutien aux salles de conférence;
- Appui à la gestion de l'espace de bureau;
- Gestion de la papeterie de bureau / fournitures, identification des besoins, acquisition et contrôle de la distribution et de l'utilisation;
- Collecte et livraison de courrier urgent et d'autres matériaux;
- Photocopies et duplication pour une large diffusion de tous documents comme demandés par l'UGP;
- Maintenance d'un système de classement approprié pour les dossiers et documents;
- Dispositions pour l'archivage externe et consultation des registres de l'UGP
- Fournir un soutien logistique supplémentaire si requis par l'UGP.

Gestion du courrier efficace en se concentrant sur la réalisation des résultats suivants:

- Réception, enregistrement, codage et transmission des fax entrants, des lettres et autre correspondance au personnel approprié de l'UGP;
- Inscription et envoi des communications sortantes, y compris 'pouch', suivi et distribution. Préparer le listing de tous colis expédiés;

- Respect intégral des procédures administratives, des dossiers d'archivage, de la valise diplomatique de l'ONU, de la Valise PNUD et du processus d'enregistrement conformément aux règlements, politiques et stratégies de l'ONU / PNUD.

Contrôle des actifs de l'UGP en se concentrant sur la réalisation des résultats suivants:

- Préparation des rapports d'inventaire, au besoin;
- Mise en œuvre de l'inventaire et vérification physique check-up.

Effectuer d'autres tâches et fonctions selon les besoins

DOMAINES DE COMPÉTENCES

- **Professionalisme:** très bonnes connaissances techniques attestées pour les opérations PNUD.
- **Planification et organisation:** faire preuve d'une capacité à planifier et à organiser son travail.
- **Communication:** être capable d'écrire de façon claire et concise et de bien s'exprimer oralement.
- **Aptitude technologique:** bonne maîtrise de l'outil informatique.
- **Travail en groupe:** aptitude à interagir, à établir et à maintenir de façon effective aussi bien avec les collègues, les supérieurs hiérarchiques qu'avec des personnes de cultures différentes, de bonnes relations de travail dans le respect de la diversité.

QUALIFICATION MINIMUM ET EXPÉRIENCES REQUISES

- Diplôme de maîtrise en administration/gestion publique et/ou en sciences sociales;
- Expérience en conseil, planification, organisation, supervision d'au moins 5ans. Le Français est mandataire. La connaissance de l'anglais est un atout.
- Flexibilité et aptitude à vivre et travailler sous pression et dans des conditions difficiles.

La sélection sera faite sur la base des critères suivants notés sur 100 comme suit:

- Diplômes - Points : 20
- Les connaissances professionnelles et l'expérience dans le domaine de la logistique Points : 40.
- Connaissance des procédures PNUD et autres PTF - Points : 15
- utilisation d'Excel : 10
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé - Points : 10.
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé- Points : 5

Titre du poste: Consultant International en Finances
Type de contrat: Contrat de Service Individuel
Lieu d'affectation: Conakry, avec des déplacements à l'intérieur du pays
Durée de la mission : 6 mois
Date de démarrage : 15 Aout 2015

Sous l'autorité et la supervision du Conseiller Technique Principal (CTP), l'Expert Finance PNUD fournira une gamme de services administratifs et de soutien à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) pour assurer une gestion efficace et efficiente des ressources financières :

- Assure les entrées comptables et budgétaires correctes dans l'Atlas, prévoir la surveillance et la déclaration des ressources financières efficace, tout en se concentrant sur la réalisation des résultats suivants:
- Les paiements sont entièrement en conformité avec les règles et règlements financiers du PNUD et sont soutenus par une documentation adéquate;
- E-réquisitions, bons de commande, bons et non-AO sont traitées correctement et conformément aux règles et règlements du PNUD;
- La Base de données des fournisseurs Atlas est maintenu correctement et les entrées sont faites conformément aux règles et règlements du PNUD;
- Les plans annuels de projet de travail sont établis en conformité avec les règlements du PNUD et les révisions budgétaires d'Atlas sont traitées dans un temps opportun;
- Les budgets, les engagements et les décaissements sont régulièrement surveiller via Atlas et en externe, les rapports sont mis à jour sur les exigences et les besoins;
- Suivi et rapports réguliers sur les ressources mobilisées;
- Contrôle du système de dépôt appropriée et transparence des pièces justificatives;
- Préparation des rapports de projets financiers aux bailleurs de fonds de qualité et dans les temps impartis.
- Administrations et mise en œuvre des stratégies opérationnelles axées sur la réalisation des résultats suivants. L'Expert Finance PNUD doit assurer :
- Le respect intégral des activités de passation de marchés avec les règles, règlements et politiques de l'ONU / PNUD; mise en place des politiques opérationnelles de l'organisation.
- Surveillance et analyse constante de l'environnement permettant de mettre en place des recommandations en temps opportun relatives à la révision des opérations, des conseils relatifs au juridique et évaluation des risques.
- Résoudre les problèmes opérationnels et de processus et renvoie des questions complexes aux superviseurs pour recommandations quant à la ligne de conduite.
- Fournir un appui en l'absence du gestionnaire des opérations.
- Assurer l'organisation des services logistiques axés sur la réalisation des résultats suivants:
- Les services de voyage et des paiements connexes de l'UGP et d'autres partenaires sont fournis de manière efficace et dans les délais.
- Fournir tout soutien supplémentaire requis pour l'équipe de gestion.
- S'acquitter de toutes autres fonctions et tâches, et ce à la demande du CTP.

COMPÉTENCES

- Professionnalisme: Avoir une excellente connaissance des règles et procédures de l'ONU et du system de gestion Atlas.
- Solides capacités d'analyse et de synthèse des situations et habilité à trouver des solutions;
- Aptitude à travailler sous la contrainte des délais et des résultats en faisant preuve d'initiative, de dynamisme et de pro activité;
- Aptitude et intérêt à travailler en équipe dans un environnement multiculturel;
- Solides capacités d'expression écrite et orale et réelles aptitudes à formuler de façon claire et concise ses idées;
- Aptitude à communiquer de façon efficace avec les différents partenaires impliqués;
- Ouverture d'esprit et volonté de faire preuve d'adaptabilité et de souplesse dans les relations avec ses collaborateurs;
- Pédagogie et disponibilité pour s'inscrire dans un cadre de transfert de compétences.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES

- Diplôme de maîtrise en sciences politiques, en administration/gestion publique et/ou en sciences sociales;
- Au moins 5 ans d'expérience avérée en matière de finance au sein du PNUD.
- Une maîtrise parfaite de la langue française, aussi bien écrite qu'orale, est indispensable. Une solide connaissance pratique de l'Anglais est aussi nécessaire pour une bonne interaction avec les partenaires.

La sélection sera faite sur la base des critères suivants notés sur 100 comme suit:

- Diplômes - Points : 20
- Les connaissances professionnelles et l'expérience dans le domaine spécifique Points : 40.
- Connaissance des procédures PNUD et autres PTF - Points : 15
- utilisation d'Excel : 10
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé - Points : 10.
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé- Points : 5

Méthode d'évaluation des offres

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des qualifications du consultant et sa proposition financière avec un score d'au moins 30 % pour l'offre financière.

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière.

Soumission - le consultant international devra soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière):

La proposition technique doit contenir:

- Une lettre de motivation signée par le candidat (1 page);



- Une brève proposition technique dûment signé par le candidat (3-4 pages);
- Un plan de travail détaillé, avec des dates de début et de fin pour chaque action et délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables (5-10 pages);
- Un CV du candidat avec l'indication claire de son nom (tel qu'inscrit sur son passeport), sa date de naissance, ses qualifications académiques, ses compétences et son expérience professionnelle (4-5 pages);
- Un formulaire P11 (http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc) des Nations Unies dûment rempli et au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses mail.

La proposition financière:

Une proposition financière sur la base d'un montant forfaitaire incluant (les honoraires, les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours ouvrables pour la durée de la consultation).

Pour permettre une meilleure appréciation du montant forfaitaire proposé, le consultant doit éclater son montant forfaitaire en indiquant clairement les frais prévus pour les honoraires, les frais de voyages internationaux et ceux affectés aux indemnités journalières/perdiems.

Titre du poste:	Consultant national Assistant(e) Administratif (ve)
Type de contrat:	Contrat de Service Individuel
Lieu d'affectation:	Conakry, avec des déplacements à l'intérieur du pays
Durée de la mission :	6 mois
Date de démarrage :	15 Aout 2015

TACHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du Conseiller Technique Principal (CTP), l'Assistant(e) Administratif(ve) fournira un soutien aux opérations des bureaux en effectuant une variété de procédures administratives courantes assurant une haute qualité et précision dans le travail :

- Appuyer le CTP dans le suivi de toutes les actions à mener.
- Apporter un soutien à l'ensemble de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) en contribuant à la préparation des rapports d'avancement des activités ainsi que la formulation d'autres documents de l'Unité.
- Contribuer à la préparation des réunions organisées par le Projet, participer à ces réunions et rédiger les comptes rendus.
- Contribuer à assurer le suivi des recommandations et plans d'action formulés au cours des réunions de l'UGP.
- Assister le CTP dans l'examen d'une série de données y compris les plans, les rapports d'avancement, les ressources, les budgets et les dépenses.
- Préparer les missions et les déplacements des membres de l'UGP en rédigeant les ordres de mission, en assurant le suivi avec les services des Finances et des Voyages du PNUD.
- Rassembler et présenter les informations à figurer dans le bulletin d'information du PNUD et dans les rapports périodiques du Projet.
- Tenir et mettre à jour le carnet d'adresses et la banque de données sur les partenaires du Projet.
- Assurer la reproduction des documents.
- Exécuter, à la demande du CTP, toute autre tâche entrant dans le cadre des attributions, du mandat du Projet et de l'UGP.

DOMAINES DE COMPÉTENCES

- **Professionalisme:** capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis. Sens de l'initiative et de l'anticipation.
- **Leadership:** aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et à coordonner les activités d'un groupe de travail.
- **Planification et organisation:** faire preuve d'une capacité à planifier et à organiser son travail.
- **Communication:** être capable d'écrire de façon claire et concise et de bien s'exprimer oralement.
- **Aptitude technologique:** bonne maîtrise de l'outil informatique.
- **Travail en groupe:** aptitude à interagir, à établir et à maintenir de façon effective aussi bien avec les collègues, le supérieur hiérarchique qu'avec des personnes ayant des cultures différentes, de bonnes relations de travail, dans le respect de la diversité.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES

- Diplôme d'études universitaires, de préférence en administration, sciences sociales ou disciplines équivalentes;
- Au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de compétence.
- Écrire et parler couramment le français.

La sélection sera faite sur la base des critères suivants notés sur 100 comme suit:

- Diplômes - Points : 20
- Les connaissances professionnelles et l'expérience dans le domaine spécifique Points : 40.
- Connaissance des procédures PNUD et autres PTF - Points : 15
- utilisation d'Excel : 10
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé - Points : 10.
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé- Points : 5

S -

MA

Titre du poste: Chauffeurs(03)
Type de contrat: Contrat de Service Individuel
Lieu d'affectation: Conakry, avec des déplacements à l'intérieur du pays
Durée de la mission : 6 mois
Date de démarrage : 15 Aout 2015

DESCRIPTION DES TACHES

Sous l'autorité du Conseiller Technique Principal (CTP) et la supervision directe des membres de l'UGP avec lesquels ils vont travailler au quotidien, les chauffeurs accompliront les tâches suivantes:

Assurer les différentes courses de service: transport du personnel et du matériel, distribution de courrier, achats etc.

Remplir le carnet de bord du véhicule ;

Veiller à respecter les consignes d'entretien des véhicules du Projet ;

Assurer les réparations et entretiens courants.

QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

- Niveau d'instruction: Diplôme d'études secondaires. Une formation en mécanique automobile serait un atout.
- Expérience: Au moins 5 ans d'expérience (avec permis de conduire valide) dans le domaine de compétence.
- Langue: Ecrire et parler couramment le français.



Titre du poste:	Consultant International Spécialiste en Genre et Elections
Type de contrat:	Contrat de Service Individuel
Lieu d'affectation:	Conakry, avec des déplacements à l'intérieur du pays
Durée de la mission :	6 mois
Date de démarrage :	15 Aout 2015

TACHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Conseiller Technique Principal (CTP) du Projet et en étroite collaboration avec la CENI et l'Unité Gouvernance du PNUD, le (la) spécialiste sera chargé(e) d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de communication appropriée et développer des activités pour garantir que la question du genre soit prise en compte à toutes les étapes du processus électoral.

Afin d'augmenter le taux de participation des femmes au processus électoral et de façon générale à mettre en valeur le rôle qu'elles doivent jouer dans le processus électoral, l'expert (e) Genre intégrera l'équipe de travail du PNUD. Il/Elle veillera aussi à encourager l'intégration de l'aspect genre dans le recrutement du personnel administratif, le personnel électoral temporaire (agents recenseurs, membres des Bureaux de Vote, etc.).

Il/Elle assurera la formation pratique des potentielles candidates qui se seront manifestées ou désignées par leurs formations politiques aux prochaines élections législatives. Préalablement à l'organisation des formations, il/elle devra élaborer une cartographie des femmes dans les partis politiques. Plus spécifiquement, il/elle aura pour tâches:

- De s'imprégner du guide pratique à l'usage des femmes candidates élaboré par le PNUD et qui sert de support pour la formation des femmes candidates;
- De faire une revue documentaire du cadre légal des élections au Burkina Faso, notamment de la nouvelle loi électorale pour adapter le guide pratique afin de mieux préparer la formation;
- Organiser les rencontres avec le ministère de la Population, la plateforme des femmes en politique, les partis politiques afin d'identifier les potentielles femmes candidates;
- Élaborer la cartographie des femmes dans les partis politiques sur la base de ses rencontres avec les parties concernées;
- Organiser une formation des formateurs des agents du ministère et de la plateforme des femmes en politique afin de constituer une équipe de formateurs;
- Préparer et animer les ateliers de formation pratique dans les préfectures du pays;
- D'évaluer la formation et de faire des recommandations;
- De préparer un article sur la formation et la préparation des femmes à prendre activement part aux échéances électorales à publier dans les médias et sur les réseaux de connaissances du PNUD au moins deux fois par mois;
- De rédiger un Rapport spécial sur l'implication et la participation des femmes aux élections en Guinée
- De contribuer à la rédaction du Rapport Général du Projet.

RÉSULTATS ATTENDUS

Au terme de la mission, il est attendu du (de la) spécialiste, les résultats suivants:

- Une cartographie des femmes dans les partis politiques en Guinée ;
- Un plan de communication spécialement destiné à mobiliser et à inciter les femmes à prendre part à toutes les étapes du processus électoral, à contribuer à l'instauration d'un climat de paix durant les élections
- Une formation des formateurs devant l'appuyer dans les formations dispensées aux femmes potentielles candidates aux élections;
- ateliers de formations organisés dans l'ensemble du pays au profit des femmes , à raison de deux jours de formation;
- un rapport détaillé sur la formation incluant une évaluation de l'atelier de formation;
- un rapport final de la mission à soumettre, pour approbation, au PNUD.

DOMAINES DE COMPÉTENCES

- Leadership: aptitude à apporter un appui-conseil de qualité et à superviser les activités du Projet;
- Appui technique: Capacité analytique sur la substance et la participation des femmes dans le processus des élections est indispensable;
- Planification et organisation: faire preuve d'une aptitude à planifier et à organiser son propre travail ainsi que celui des autres;
- Communication: être capable d'écrire de façon claire et concise et de bien s'exprimer oralement;
- Aptitude technologique: Maîtrise des outils de programmation du PNUD notamment la gestion axée sur les résultats; maîtrise supérieure de l'outil informatique;
- Travail en groupe: aptitude à interagir, à établir et à maintenir de façon effective aussi bien avec les collègues, et avec des personnes ayant des cultures différentes, de bonnes relations de travail dans le respect des diversités
- Avoir une connaissance approfondie sur l'approche didactique.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'études supérieures de haut niveau de droit public, science administrative, sciences humaines, sciences politiques ou de gestion;
- Une expérience de 5 à 10 ans minimum en qualité de spécialiste/expert genre, et animation des formations à l'intention des femmes y compris une expérience certifiée en formation;
- De bonnes connaissances informatiques (MS Word, Excel);
- Une capacité à travailler de façon harmonieuse avec des personnes de cultures différentes;
- Une connaissance du paysage politique du Burkina Faso et de l'engagement des femmes en politique serait un atout;
- Au moins 3 ans d'expérience dans les programmes sur l'égalité des sexes dans le domaine de la bonne gouvernance et du développement de la société civile;
- Une expérience au PNUD hautement souhaitée;
- Bonne connaissance de l'environnement politique et de l'administration publique des pays en développement en général et des pays africains en particulier;
- Capacités à dialoguer avec des responsables politiques ou administratifs de très haut niveau.

- Une maîtrise parfaite de la langue française, aussi bien écrite qu'orale, est indispensable. Une solide connaissance pratique de l'Anglais est aussi nécessaire pour une bonne interaction avec les partenaires.

La sélection sera faite sur la base des critères suivants notés sur 100 comme suit:

- Diplômes - Points : 20
- Les connaissances professionnelles et l'expérience dans le domaine spécifique Points : 40.
- Connaissance des procédures PNUD et autres PTF - Points : 15
- utilisation d'Excel : 10
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé - Points : 10.
- Maîtrise parfaite du français écrit et parlé- Points : 5

Méthode d'évaluation des offres

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des qualifications du consultant et sa proposition financière avec un score d'au moins 30 % pour l'offre financière.

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière.

Soumission - le consultant international devra soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière):

La proposition technique doit contenir:

- Une lettre de motivation signée par le candidat (1 page);
- Une brève proposition technique dûment signé par le candidat (3-4 pages);
- Un plan de travail détaillé, avec des dates de début et de fin pour chaque action et délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables (5-10 pages);
- Un CV du candidat avec l'indication claire de son nom (tel qu'inscrit sur son passeport), sa date de naissance, ses qualifications académiques, ses compétences et son expérience professionnelle (4-5 pages);
- Un formulaire P11 (http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc) des Nations Unies dûment rempli et au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses mail.

La proposition financière:

Une proposition financière sur la base d'un montant forfaitaire incluant (les honoraires, les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours ouvrables pour la durée de la consultation).

Pour permettre une meilleure appréciation du montant forfaitaire proposé, le consultant doit éclater son montant forfaitaire en indiquant clairement les frais prévus pour les honoraires, les frais de voyages internationaux et ceux affectés aux indemnités journalières/perdiems.

\$ -

